



Save the Children

Petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Recueil de bonnes pratiques



© International Save the Children Alliance
Novembre 2003
Numéro ISBN **82-7481-099-6**

Projet géré par le groupe de travail de Save
the Children sur la participation des enfants
(GTPE)

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document,
veuillez contacter :
Sarah Stevenson, Save the Children
sstevenson@savethechildren.ca

ou

International Save the Children Alliance
2nd Floor
Cambridge House
100 Cambridge Grove
London W6 0LE
UK

www.savethechildren.net
téléphone: +44 (0) 20 8748 2554
info@save-children-alliance.org

*Maquette : ISSyou/Amund Lie Nitter,
Sverre Egner Bruun, Inge Lie*

Illustrations : Inge Lie

Le groupe de travail sur la participation des enfants
remercie la Task Force sur la participation des jeunes
de moins de 18 ans et l'UNICEF pour leur participa-
tion aux travaux de la session extraordinaire de
l'assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance
qui a permis l'élaboration de ce Petit guide à l'usage
de ceux qui souhaitent consulter les enfants.

Ce guide a été publié grâce au soutien du Ministère
de la Coopération pour le Développement du gou-
vernement néerlandais..

Notre vision

Save the children oeuvre pour l'émergence
d'un monde qui respecte et valorise chaque enfant,
d'un monde qui sache écouter et entendre les enfants,
d'un monde d'espoir et de perspectives pour tous les enfants.

Notre mission

Save the children défend la cause des droits de l'enfant,
pour offrir aux enfants du monde une vie meilleure,
aujourd'hui et demain.



Save the Children

Table des matières

Table des matières

En guise d'introduction	1
Présentation du petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants?	7
Pour prendre un bon départ	15
Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants	23
Organiser une réunion préparatoire avec et pour les enfants	39
Intégrer des enfants dans votre délégation	47
Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation	55
Veiller à la sécurité et à la protection des enfants	63
Assurer un suivi de qualité	73
Autres sources d'informations	79



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage
de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou
une réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire
avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence
d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la
protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

En guise d'introduction

« Comment procéder pour que les enfants participent aux discussions relatives aux mesures à prendre pour leur offrir une vie meilleure ? »

« Comment s'assurer que les enfants aient le sentiment que leurs avis et remarques sont entendus et pris en compte ? »

« Comment parvenir à ce que les enfants et les adultes soient bien préparés à ce type de discussions ? »

« Comment garantir, à tout moment, la sécurité et la protection des enfants impliqués ? »

« Comment s'assurer que les enfants et les adultes participent sur un pied d'égalité aux délégations représentant une organisation ou un pays dans des réunions formelles ? »

Si vous vous demandez comment vous y prendre pour faire participer des enfants à des discussions portant sur des questions qui les concernent, nous espérons que ce petit guide vous apportera le soutien dont vous avez besoin pour vous lancer. Si vous avez déjà commencé à impliquer des enfants dans des discussions sur les politiques relatives à l'enfance, nous espérons que vous trouverez dans ce petit guide des idées qui vous permettront de poursuivre dans cette voie.

Ce petit guide s'inspire de l'expérience de Save the Children - la plus grande ONG internationale de défense des droits de l'enfant - qui a contribué à encourager une réelle participation des enfants dans la préparation et dans les travaux de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies de 2002 sur l'enfance. Cette initiative a permis d'impliquer non seulement les quelque 500 enfants qui ont participé à la session extraordinaire en tant que telle à New York, mais également les milliers d'autres enfants qui ont participé aux manifestations et activités organisées dans leurs pays et régions tout au long des années 2001 et 2002.

En guise d'introduction

«La participation des enfants est un processus évolutif d'implication active des enfants dans la prise de décision (à différents niveaux) sur les questions qui les concernent. Elle implique un échange d'informations et un dialogue entre enfants et adultes fondé sur le respect mutuel et le partage des pouvoirs. Une réelle participation donne aux enfants les moyens de marquer de leur empreinte à la fois le processus et ses résultats. La participation est proactive.»

Bureau régional de
Save the Children UK pour l'Asie
du sud et l'Asie centrale.

Pour encourager la participation des enfants aux travaux préparatoires de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance, il a d'abord fallu se poser un certain nombre de questions :

- Comment les gouvernements pourraient-ils saisir cette occasion pour impliquer les jeunes citoyens de leurs pays dans un large débat sur l'agenda national et international concernant l'enfance ?
- Comment les gouvernements et les ONG peuvent-ils s'assurer que la voix des enfants soit entendue dans toute sa diversité, notamment la voix des enfants marginalisés et victimes de discriminations ? Comment s'assurer que les enfants soient directement impliqués dans la sélection de leurs représentants ?
- Comment créer un climat propice à une participation effective des enfants et des jeunes dans les discussions de la session extraordinaire en tant que telle, et dans les autres manifestations intergouvernementales organisées au cours de la phase préparatoire de la session extraordinaire ?
- Quelles normes minimales devraient être établies concernant la participation des enfants, par exemple concernant les procédures de sélection, l'échange d'informations et le déroulement des réunions, pour s'assurer que les enfants impliqués en tirent une expérience fructueuse et positive ?
- Comment faire un examen attentif des questions relatives à la protection des enfants impliqués dans des consultations sur les politiques relatives à l'enfance ?
- Comment évaluer la qualité de la participation des enfants dans ce processus ?
- Comment soutenir les enfants dans leur travail de suivi de la session extraordinaire de New York, une fois que tous les délégués sont rentrés dans leurs pays ?

Les informations et les contenus présentés dans le présent guide sont le fruit de la détermination de tous ceux qui, au niveau local, national, régional et international, se sont engagés pour relever les défis nombreux et variés de la participation des enfants, y compris Save the Children.

A quel type de consultation s'applique le présent guide ?

- Aux processus de participation qui se déroulent en dehors de l'environnement familial ou de la communauté d'origine de l'enfant, notam-

ment aux consultations organisées à l'occasion d'une conférence avec ou sans hébergement des participants. Ceci comprend:

- les réunions auxquelles participent exclusivement des enfants pour traiter d'une question et/ou pour se préparer à une rencontre avec des adultes décideurs,
 - les réunions réunissant enfants et adultes décideurs, et qui s'intègrent dans un processus de consultation plus large et durable ou concluent un tel processus,
 - les discussions avec des adultes en dehors de tout processus de consultation formelle mais qui permettent aux enfants d'informer et d'avoir une influence sur les décisions prises par exemple dans le cadre des conférences intergouvernementales de haut niveau sur l'enfance.
- Aux débats participatifs et aux consultations qui permettent d'impliquer les enfants dans les procédures formelles de prise de décision. Ceci concerne :
- les consultations avec les enfants qui travaillent, les enfants victimes d'exploitation sexuelle ou les enfants contaminés par le virus du SIDA,
 - les consultations relatives aux réformes juridiques et constitutionnelles sur des questions qui concernent les enfants comme les réformes de l'éducation ou de la législation en matière de protection judiciaire de la jeunesse,
 - les consultations sur la planification du développement au niveau national. Il s'applique notamment aux débats relatifs aux Plans nationaux d'action, aux stratégies de réduction de la pauvreté, à l'adoption et au suivi du budget, aux projets « éducation pour tous » ou aux rapports sur la mise en oeuvre et le suivi de la Convention sur les droits de l'enfant..

Ce petit guide :

- s'adresse essentiellement aux gouvernements, aux agences internationales et aux ONG qui souhaitent impliquer réellement les enfants dans les consultations. Il ne s'adresse pas aux personnes qui travaillent sur des projets ou aux chercheurs qui travaillent isolément à moins que leurs travaux ne s'intègrent dans des consultations structurées ou porte sur un groupe ciblé ;
- a pour objet de vous aider à créer un climat favorable à la participation

En guise d'introduction

«Je pense que la session extraordinaire sur l'enfance a permis de créer un précédent. Dorénavant, les enfants DOIVENT être impliqués dans les décisions et les manifestations qui les concernent. De plus, les enfants ont largement démontré l'immensité de leur potentiel, ainsi que la richesse et la pertinence de leur contribution aux discussions. A tous les niveaux de toute une série d'organisations, on voit augmenter le nombre des partisans et des défenseurs de la participation des enfants.»

Source : Etherton, M. Lancer un processus adapté à l'enfance : Une évaluation de l'engagement de Save the Children en faveur de la participation des enfants et des jeunes dans la préparation au niveau national et international de la session extraordinaire des Nations Unies sur l'enfance (février 2000 à septembre 2001). 2003

dans lequel les enfants pourront exprimer leur avis et participer aux débats et discussions. Il ne s'agit pas d'un catalogue d'activités ou d'exercices favorisant la participation (vous y trouverez cependant des indications sur les ouvrages proposant ce genre d'informations);

- pourra être utilisé dans des processus de participation organisés hors de l'environnement familial et de la communauté d'origine de l'enfant (par exemple lors d'une conférence avec ou sans hébergement des participants) ;
- concerne la participation des enfants à des débats et consultations, non la communication d'un enseignement en tant que tel.

Pour toute information complémentaire sur l'éventail des activités que le présent guide a vocation à couvrir, veuillez vous référer au chapitre suivant intitulé

Présentation du petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants

(page 7 et suivantes)

Si vous recherchez des informations sur les autres moyens de consulter les enfants, par exemple en recourant aux travaux de recherche sur les actions participatives, nous vous invitons à vous référer aux passages pertinents du présent guide et aux autres publications et supports mentionnés dans le chapitre

Autres sources d'informations

(pages 79 et suivantes)

Nous n'avons pas souhaité, dans le présent guide, aborder des activités spécifiques qui peuvent être déployées dans de telles manifestations, notamment les activités d'introduction ou de lancement de la consultation. Vous trouverez des suggestions et des conseils détaillés sur ces activités dans de nombreuses publications référencées dans le chapitre Autres sources d'informations . L'objet du présent ouvrage est de se concentrer sur ce qui doit être fait pour s'assurer que cet exercice ait les meilleures chances de succès.

Le prochain point c'est le chapitre suivant.

Présentation du petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Présentation du petit guide

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, le présent guide a pour objet de vous proposer des idées, de vous conseiller et de vous guider dans vos efforts visant à impliquer les enfants dans des consultations au niveau national, régional et international.

Ce petit guide a été conçu comme un outil souple élaboré à l'attention de toute personne ayant décidé ou ayant été chargée d'impliquer des enfants dans des consultations ou des manifestations similaires visant à collecter l'avis des enfants. Certains d'entre vous disposent déjà d'une expérience étoffée de l'animation de tels processus : nous espérons que le présent guide pourra, par une approche conviviale, vous rappeler certaines bonnes pratiques. D'autres abordent pour la première fois ces questions : nous espérons que l'expérience collective relatée dans cet ouvrage pourra vous être utile.

Le présent guide est structuré de telle sorte que le lecteur dispose de points de repère lui permettant d'identifier les contenus et informations qu'il recherche. En fonction de la manière dont vous prévoyez d'aborder la consultation et le dialogue avec les enfants, chaque chapitre contient une liste synthétique simple des éléments importants auxquels vous devrez penser. Des renvois dans le texte vous permettront de vous reporter au(x) chapitre(s) pertinent(s) du guide pour obtenir des informations complémentaires ou plus détaillées. Le tableau synoptique ci-dessous a été conçu pour vous donner une vision d'ensemble de l'ouvrage et vous permettre de vous reporter aux chapitre répondant à vos besoins spécifiques.

Vous devez ou souhaitez organiser une réunion avec la participation d'enfants

Oui

Non

Consultez le chapitre
Pour prendre un bon départ

Quels sont les autres moyens
de consulter les enfants ?
Consultez le chapitre
Autres sources d'informations

S'agit-il d'une réunion impliquant des enfants
et des adultes ou exclusivement des enfants ?

Une réunion impliquant des
enfants et des adultes

Une réunion impliquant uniquement des enfants

Les enfants ont-ils besoin
d'une réunion préparatoire ?

Oui

Non

Consultez les chapitres
**Prévoir une réunion préparatoire
avec et pour les enfants Intégrer
des enfants dans votre délégation**

S'agit-il d'une réunion organisée
par vos soins ou par un tiers ?

Une réunion organisée par un tiers

Une réunion organisée par vos soins

Y aura-t-il des enfants dans
votre délégation ou
parmi vos représentants ?

Consultez les chapitres
**Organiser une consultation ou
une réunion avec des enfants**

Consultez les chapitres
**Intégrer des enfants
dans votre délégation**

Vous souhaitez-vous faire participer des
enfants à une manifestation organisée
en marge de la manifestation principale?

Consultez les chapitres
**Le rôle des adultes dans
l'émergence d'un climat
propice à la participation**

Dans tous les cas,

nous vous invitons
à consulter les chapitres
**Veiller à la sécurité et à
la protection des enfants**
Assurer un suivi de qualité

La participation des enfants est importante car:

- elle renforce le caractère pertinent et adapté des décisions prises sur les questions qui concernent les enfants en garantissant que la voix de ceux qui sont directement concernés par un problème soit entendue ;
- elle présente un intérêt particulier pour les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés d'enfants, qui, plus encore que les autres enfants, sont exclus de la vie sociale, culturelle, politique et économique de leurs communautés et de la société dans laquelle ils vivent ;
- elle est le reflet d'un changement de perspective : les enfants ne sont plus considérés comme les bénéficiaires passifs de l'intervention des adultes, mais sont reconnus comme détenteurs de droits et comme acteurs capables de façonner leur avenir et celui de la société dans laquelle ils vivent ;
- elle est le meilleur moyen de permettre aux enfants d'être activement intégrés en tant que citoyens actifs et responsables de société dans lesquelles ils représentent 40% ou plus de la population ; elle permet également aux enfants de se préparer à l'exercice des obligations civiques qu'ils auront à assumer en tant qu'adultes ;
- elle renforce la visibilité des questions qui touchent les enfants et contribue à souligner l'obligation des institutions compétentes de rendre compte des questions liées à l'enfance ;
- la Convention sur les droits de l'enfant prévoit le droit des enfants à exprimer leur avis sur toutes les questions qui les concernent. La Convention souligne également l'importance de la participation des enfants au moyen du droit de l'enfant de rechercher et d'obtenir les informations pertinentes, la liberté d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, et le droit de constituer des associations et d'en être membre.

La participation des enfants doit être réelle

La participation des enfants que les adultes cherchent à promouvoir est très variable dans sa qualité. Il peut s'agir d'une participation purement formelle ou d'une participation réelle, et il existe tous les degrés intermédiaires de participation. Dans le premier cas, on parle d'approche purement théorique, puisqu'il s'agit de donner l'impression que l'on veut impliquer les enfants beaucoup plus que de créer les conditions pratiques qui permettraient aux enfants d'avoir une influence réelle sur les décisions prises. Une participation des enfants de bonne qualité est souvent décrite comme « réelle ». Mais qu'entend-on par participation réelle des enfants ? L'expérience de la phase préparatoire de la session extraordinaire nous montre que la participation des enfants peut être qualifiée de réelle si :

- elle fournit aux enfants une réelle possibilité d'avoir une influence sur les décisions prises, tout en présentant honnêtement et clairement l'étendue et les limites de cette influence ;
- elle veille à ce que les enfants puissent exprimer librement leur avis et à ce que cet avis soit entendu ;
- elle encourage l'implication des personnes victimes d'exclusion et de discrimination, et veille à ce que leur voix soit entendue et leur expérience soit reflétée équitablement dans les discussions ;
- elle permet aux enfants de négocier les modalités de leur participation afin que leurs préférences en termes d'approche et de méthodes de travail soient prises en compte ;
- elle constitue un processus d'apprentissage et de découverte (sur le plan à la fois personnel et collectif), permettant aux enfants d'être mieux informés, de comprendre le sens des informations fournies, d'être en mesure de les exploiter et d'y répondre en se basant sur leur propre expérience (Entendre, Voir, Faire, Découvrir) ;
- elle constitue un processus axé sur l'échange d'expériences ;
- elle est assez souple pour pouvoir répondre aux attentes des enfants ;

- elle contribue à promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant et à l'épanouissement de chaque enfant ;
- elle renforce l'estime de soi et la confiance en soi des enfants pour qu'ils comprennent qu'ils peuvent apporter une contribution et avoir des avis tout à fait pertinents.

Une participation réelle, telle que définie ci-dessus, n'est pas le résultat du hasard. Elle suppose qu'un certain nombre de conditions préalables soient réunies pour créer un terrain qui lui soit propice.

Une telle participation suppose notamment :

- l'engagement de toutes les personnes impliquées - enfants et adultes - à respecter l'avis des autres et à conjuguer leurs efforts pour atteindre un résultat positif,
- la prise en compte du degré de développement et de maturité des enfants impliqués et la mise en oeuvre de méthodes et d'approches adaptés,
- l'examen et la prise en compte du contexte dans lequel évoluent les enfants (par exemple les enfants frappés par des conflits ou le virus du SIDA, les enfants vivant dans des zones rurales isolées, les enfants scolarisés et non scolarisés, les enfants qui travaillent),
- une capacité à fournir des salles de réunion et à contribuer à des activités et manifestations visant à encourager la participation des enfants,
- une connaissance des moyens et des moments les plus propices pour intervenir et soutenir le processus tout en encourageant la croissance et l'épanouissement de l'enfant,
- que l'on accorde aux enfants le temps dont ils ont besoin pour travailler ensemble et élaborer leur propre avis,
- que l'on informe les enfants sur les raisons de la participation et les conséquences potentielles de différentes alternatives, en leur offrant ainsi la possibilité de ne pas participer (le droit de ne pas participer étant tout aussi important que le droit de participer),
- que l'on fournisse des informations pertinentes présentées d'une manière accessible aux jeunes lecteurs.

«La participation devrait être adaptée au contexte. Ceci implique que l'on veille à ce que les enfants disposent des compétences nécessaires pour mener à bien certaines tâches et qu'ils soient en mesure d'analyser et de discuter de certaines questions, de prendre les décisions pertinentes, et les mesures nécessaires»

Annette Giertsen :
Rapport sur la participation des enfants, mise à jour avril 2003,
Save the Children Norvège

La citoyenneté des enfants

La notion de citoyenneté est souvent abordée sous l'angle juridique. Être citoyen, c'est être formellement reconnu en tant que tel par un certain pays et assumer les droits et les obligations qui résultent de ce statut, comme le droit de vote ou le droit de se voir délivrer un passeport. Cette définition a pour effet d'exclure les enfants de la citoyenneté jusqu'à ce qu'il atteignent l'âge adulte. Au cours de ces dernières années cependant, on a vu se développer une définition alternative et beaucoup plus large de la citoyenneté, axée sur la bonne gouvernance et la volonté d'encourager l'implication dans les décisions des institutions publiques de toutes les personnes intéressées.

La citoyenneté des enfants fait référence à la participation active des garçons, des filles et des jeunes dans les fora sociaux, économiques, politiques et culturels. C'est un processus évolutif par lequel ils acquièrent les compétences, les connaissances et les valeurs qui leur permettront d'exercer, demain, une influence sur les décisions prises au niveau local, national et international.

La citoyenneté des enfants et des jeunes a pour effet de renforcer leur capacité à assumer leurs droits et obligations à l'instar des adultes, ceci dans l'intérêt commun de leurs pairs et des tiers. Le participation permet de remettre en cause les inégalités actuelles et les causes profondes de la pauvreté, et contribue à l'émergence d'un monde plus équitable et plus démocratique.

Cette définition est basée sur des définitions élaborées durant l'atelier inter régional de Save the Children UK sur la citoyenneté, organisé les 26 et 27 avril 2001, ainsi que sur des définitions antérieures élaborées par Save the Children UK OSCAR.



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage
de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou
une réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire
avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence
d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la
protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Pour prendre un bon départ

Vous devez ou souhaitez organiser une consultation ou une réunion avec l'implication ou la participation d'enfants ? Nous vous invitons à lire ce chapitre pour prendre un bon départ.

Les procédures de consultation visant à impliquer les enfants et les jeunes dans la prise de décision constituent un exemple pratique de participation des enfants sur le terrain. L'objectif est de veiller à ce que les enfants disposent de l'espace leur permettant d'avoir une influence réelle sur les décisions prises grâce à une implication directe et active à l'élaboration et la conception des politiques, programmes et services. Basés sur l'expérience réelle des enfants, ces politiques, programmes et services auront plus de chances d'avoir un impact positif et durable sur la vie des enfants.

Les consultations peuvent être organisées à tous les niveaux - du niveau local au niveau international en passant par tous les niveaux intermédiaires. Au niveau local, les consultations peuvent être lancées à l'initiative d'une école, d'un projet communautaire ou d'une autorité locale. Au niveau international, les consultations peuvent fournir une plate-forme permettant l'implication des enfants dans l'élaboration de politiques régionales ou mondiales en faveur de l'enfance.

Quel que soit le niveau d'intervention et les circonstances, les remarques ci-dessous relatives à la préparation et à la conduite des consultations ont pour objet de veiller à ce que la participation soit fructueuse.

Liste récapitulative/N'oubliez pas :

- de vous assurer qu'à tout moment, toutes les mesures prises soient motivées par l'intérêt supérieur de l'enfant,
- d'établir une procédure transparente et équitable de sélection des jeunes participants au processus de consultation,
- de fournir aux enfants des informations de qualité sur processus auquel on leur demande de participer,
- d'associer les enfants et les jeunes à la conception du processus ou de la manifestation prévue.



Pour prendre un bon départ

«Les enfants doivent bien comprendre la notion de représentation, ce que cela signifie et les raisons qui la motivent. La procédure de sélection doit être transparente. Elle doit créer chez les enfants un sentiment d'appartenance (plutôt qu'un sentiment de compétition), donner aux enfants l'occasion de rencontrer d'autres enfants, et les aider à mieux identifier les personnes les mieux à même de les représenter.»

Source : Documentation UNGASS, Rapport de l'atelier, 15-16 décembre 2001
Confédération nationale des coopératives (NATCCO),
Projet 4, Quezon City, Philippines
Préparé par Carie T.Franisco,
Chargé de programme SC-UK,
le 31 janvier 2002

La sélection des participants

La sélection des participants à une consultation n'est pas tâche facile. Inévitablement, il vous faudra trouver un compromis entre une approche idéaliste et une approche pragmatique. Il est essentiel d'établir une procédure de sélection transparente et équitable afin que chacun comprenne bien pourquoi il est impliqué et afin que les enfants sélectionnés soient en mesure de représenter d'un groupe plus important d'enfants et de jeunes.

Quelques éléments à ne pas oublier :

- La procédure de sélection doit permettre d'identifier des enfants intéressés par les questions abordées dans le cadre de la consultation, disposant d'une expérience directe et de compétences en la matière.
- Les enfants sélectionnés doivent représenter un groupe plus large d'enfants. Les participants peuvent par exemple être :
 - des enfants sélectionnés par leurs pairs pour les représenter,
 - des enfants représentant un groupe ou un réseau formel (organisation, association ou mouvement) et pouvant légitimement représenter un groupe plus important d'enfants,
 - des enfants capables de s'exprimer au nom d'une certaine catégorie d'enfants,
 - des enfants ayant une connaissance et une expérience solides des questions liées à l'enfance et à la jeunesse de leur pays.
- Les critères et procédures de sélection doivent permettre la représentation d'un nombre important et varié d'enfants. Les critères suivants devront être pris en compte pour garantir une représentation équitable:
 - le sexe
 - l'âge des participants (jeunes et moins jeunes enfants)
 - la religion
 - la résidence en milieu rural ou urbain
 - l'équilibre régional (à l'intérieur d'un pays ou d'une région)
 - la représentation des enfants scolarisés et non scolarisés
 - l'origine socio-économique
 - l'origine ethnique
 - la représentation des enfants handicapés

- Les enfants sélectionnés doivent obtenir le soutien nécessaire pour leur permettre de faire rapport de leur expérience et de proposer des mesures de suivi aux autres enfants après la consultation.

Fournir des informations

Il convient de fournir aux enfants des informations de qualité sur le processus auquel on leur demande de participer. Leur implication et leur engagement sera à la mesure de leur information. C'est sur la base de ces informations qu'ils décideront s'ils veulent être impliqués et qu'ils pourront, le cas échéant, choisir les personnes les mieux placées pour les représenter.

Rappel de quelques éléments importants :

- N'oubliez pas de fournir aux enfants des informations claires, complètes, pertinentes et transparentes, concernant notamment :
 - les objectifs de la consultation
 - la procédure de la consultation (y compris un calendrier)

Ces informations doivent être fournies dans des langues et dans des formes adaptées aux jeunes lecteurs.

- Avant la réunion de consultation, il est toujours bon de préparer au mieux les enfants et les jeunes et de leur donner une vision d'ensemble de la consultation et de la procédure à laquelle ils participent. Des informations complémentaires seront nécessaires concernant :
 - la date et le lieu de la manifestation
 - le programme des activités prévues
 - le nombre des participants
 - les critères de participation
 - les animateurs
 - les questions logistiques
- Après l'information initiale, pensez à envoyer des informations pratiques complémentaires (concernant le climat, les prix, l'utilisation des installations, les lieux d'exposition, etc.). Tous les documents doivent être disponibles à l'avance (dans des langues et des formats adaptés aux jeunes lecteurs), afin de permettre aux enfants participant à la manifestation de les étudier à l'avance.

Pour prendre un bon départ

- Faites ce qui est en votre pouvoir pour entrer en contact avec des enfants vivant dans des régions isolées et avec les autres enfants auxquels il est généralement difficile d'accéder.
- Veillez à utiliser toute une gamme d'outils de communication afin d'accéder au plus grand nombre possible d'enfants et de vous assurer que ceux qui n'ont pas accès aux technologies les plus modernes de la communication ne soient pas marginalisés ou exclus du processus.
- Lorsque vous diffusez des informations sur une réunion ou une consultation, assurez-vous de bien tenir compte le degré d'alphabétisation des personnes auxquelles vous vous adressez.

Concevoir une consultation ou une réunion

La qualité de la préparation est déterminante du succès de la manifestation. Le mieux est que le processus de consultation soit conçu en partenariat avec les enfants et les jeunes. Il existe différents moyens d'y parvenir :

- vous pouvez créer un comité directeur composé de jeunes et chargé de concevoir le projet ou d'émettre des avis,
- vous pouvez interroger les organisations d'enfants, les ONG ou les organisations de la société civile sur les attentes des enfants et des jeunes concernant la consultation ou la réunion que vous organisez. Ces informations pourraient être compilées par l'organisation que vous avez consultée ou par le comité directeur et utilisées pour concevoir un programme qui réponde aux attentes des jeunes participants.

S'il n'est pas possible d'impliquer les enfants et les jeunes en amont de l'organisation d'une consultation ou d'une réunion, essayez de trouver d'autres moyens de vous assurer que les participants aient la possibilité d'apporter leur contribution sur le contenu de la manifestation. Vous pouvez par exemple commencer la consultation ou la réunion en demandant aux participants d'exprimer leurs attentes. Les animateurs pourront ensuite exploiter les résultats de cet exercice pour axer le processus ou le programme autour d'attentes communes, par exemple en organisant des groupes de travail thématiques.

**Points de repère -
Renvoi vers d'autres chapitres pertinents du Guide**

S'il s'agit d'une consultation ou d'une réunion uniquement destinée aux enfants,

Consultez le chapitre :

**Organiser une consultation ou
une réunion avec des enfants** (starts at page 23)

*Si vous organisez une réunion avec la participation d'enfants et d'adultes, et si
enfants ont besoin d'une réunion préparatoire,*

Consultez le chapitre :

**Organiser une réunion préparatoire
avec les enfants et pour eux** (starts at page 39)



En guise d'introduction
Présentation du petit guide à l'usage de
ceux qui souhaitent consulter les enfants
Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire
avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence
d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la
protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Le lancement et la configuration de la consultation ou de la réunion sont essentiels puisqu'ils déterminent l'atmosphère générale du processus ou de la manifestation. C'est à ce moment crucial que l'on peut créer l'ambiance, l'atmosphère et les synergies qui permettront aux enfants d'être réellement entendus sur les questions qui les concernent. C'est le moment où les adultes organisateurs et animateurs peuvent faire passer le message et expliquer que l'avis des enfants a été pris en compte et le sera à l'avenir et que ce sont eux les principaux acteurs du processus.

Liste récapitulative

- N'oubliez pas d'identifier les objectifs et les besoins des enfants.
- La conception du processus est étroitement liée à celle du programme. Il convient de planifier et de concevoir les modalités des ateliers en fonction des objectifs fixés et de l'évaluation des besoins.
- Les questions logistiques, notamment concernant le budget et le lieu de la réunion, doivent être soigneusement planifiées.
- L'égalité dans la participation est un élément clé pour répondre aux besoins individuels et spécifiques des enfants.
- La qualité de l'animation et de la traduction sont des conditions essentielles du succès de la manifestation.
- Les grandes réunions plénières peuvent être intimidantes. Il faut envisager la constitution de groupes restreints ou « communautaires ».
- Réfléchissez à la manière dont vous pourrez promouvoir un dialogue riche et fructueux entre les enfants, les décideurs et les media.
- N'oubliez pas que les jeunes adultes (de 18 ans et plus), notamment ceux qui ont participé à des consultations ou réunions portant sur les mêmes thèmes, peuvent apporter une contribution de grande valeur à des processus similaires (impliquant des enfants de moins de 18 ans).
- Définissez clairement le rôle et les responsabilités des adultes accompagnateurs.
- Assurez-vous de la qualité des mesures prises pour assurer la protection des enfants.
- Veillez à ce que l'évaluation fasse partie intégrante du processus de consultation.



Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Fixer les objectifs et identifier les besoins des enfants

Une bonne préparation permettra de concevoir de manière efficace un processus de consultation adapté à vos besoins et à ceux des participants. La pertinence de la conception de la consultation ou de la réunion dépendra des informations dont vous disposerez concernant :

- les objectifs de la consultation et/ou de la réunion et les résultats escomptés (par exemple, collecter les avis concernant les nouvelles législations, les changements des politiques relatives à l'enfance et les priorités)
- le profil des participants (tranche d'âge, sexe, expérience, région d'origine, langue parlée, etc.)
- les besoins des participants (concernant les aptitudes, connaissances, et idées)
- le temps et les ressources disponibles.

Évaluer les besoins des participants

Pour évaluer les besoins du groupe, il est utile d'envisager trois grands volets ou types de besoins en fonction des aptitudes, des connaissances et de l'état d'esprit des participants.



La main : les aptitudes

La tête : les connaissances

Le coeur : l'état d'esprit

Par exemple, le groupe peut avoir besoin de plus d'informations sur la question abordée dans les discussions (par exemple, en cas d'adoption d'une nouvelle loi ou de lancement d'une nouvelle politique). Des qualités de confiance en soi peuvent être nécessaires pour permettre aux enfants de négocier efficacement avec les adultes. Il peut être nécessaire d'encourager une approche positive de l'égalité des chances des enfants handicapés.

Dès lors, au moment de la conception d'une consultation ou d'une réunion, vous pouvez être amené à réfléchir à l'importance que vous accorderez à l'échange de nouvelles informations, au renforcement des aptitudes ou à certains préjugés, avant d'en venir aux questions de fond.

Planifier ou concevoir une consultation ou une réunion

En se basant sur les objectifs généraux de la consultation et sur l'évaluation des besoins en termes d'apprentissage, les organisateurs pourront planifier et concevoir les modalités de la réunion. Il convient de préparer soigneusement la conception générale de la manifestation et de planifier chaque session et les liens cohérents entre les différentes sessions.

Quelques conseils utiles:

- Faites des estimations réalistes du temps nécessaire pour chaque activité.
- Prévoyez dans le programme des plages horaires pour permettre aux participants de faire connaissance et d'échanger leurs expériences de la création de réseaux dans leurs pays d'origine.
- Consacrez le plus de temps possible aux réunions en groupes restreints. L'expérience montre que les discussions en groupes restreints permettent à chacun de participer agréablement aux débats et sont moins intimidantes que les sessions plénières.
- Évitez dans la mesure du possible les sessions plénières conçues comme une succession d'exposés magistraux. Attachez-vous à ce que les sessions plénières soient aussi intéressantes et interactives que possible, par exemple en expliquant aux intervenants quel est le profil des participants et en laissant les enfants libres de la manière dont ils souhaitent apporter leur contribution.
- Même si l'on a tendance, lorsque l'on prépare un ordre du jour, à vouloir couvrir tous les aspects, personne n'aime être enfermé dans une salle de réunion du matin au soir. Assurez-vous que les participants disposent de temps libre et que certaines activités de détente facultatives soient prévues. Vous pouvez par exemple organiser des visites de quartiers touristiques, des activités sportives, des visites de projets, etc.
- Assurez-vous que l'organisation de la consultation ou de la réunion **permette aux participants de s'amuser un peu !**

Planifier les questions logistiques - le budget et le lieu de la réunion

Dans la plupart des cas, un budget devra être préparé et adopté pour financer la manifestation, avec les postes suivants :

- frais de déplacement et d'hébergement des participants et des intervenants
- frais de matériel : photocopies, fax, ordinateurs, articles de papeterie,

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

tableau à feuilles mobiles et feutres, etc.

- frais de location des locaux : salles de réunion, espaces prévus pour les activités en plein air, équipements, eau, etc.
- honoraires des personnes ressources et des animateurs
- documentation, travail des rapporteurs, enregistrement audio ou vidéo
- frais divers

Les questions logistiques doivent être soigneusement planifiées. Il est important de bien répartir les tâches et les responsabilités entre les membres de l'équipe des organisateurs pour chacun des postes mentionnés ci-dessus.

L'une des clés du succès du processus de consultation ou de la réunion sera de trouver un lieu de réunion adapté aux besoins des enfants, où la sécurité et le bien être des participants seront assurés, ce qui leur permettra de se concentrer sur l'objet de la manifestation.

Le lieu de réunion que vous choisirez devra :

- être un espace où les meubles pourront être déplacés en fonction des souhaits des enfants (il faudra par exemple éviter les salles de conférence équipées de sièges fixés au sol) ;
- disposer d'espaces à consacrer à différentes activités, lieux consacrés à des activités artistiques, théâtrales ou à des discussions en groupes restreints, en plus d'une salle plus grande consacrée aux activités et débats en session plénière ;
- être adapté aux besoins des enfants handicapés (notamment de toilettes adaptés)
- permettre un accès facile à des espaces extérieurs sécurisés pour des activités de loisirs ;
- disposer d'un espace séparé où seront pris les repas.

Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'organiser la manifestation dans un quartier résidentiel. Les participants pourront profiter :

- d'une atmosphère plus adaptée aux besoins des enfants ;
- de plus de possibilités de rencontres informelles le soir ou en dehors du programme officiel ;
- de plus de possibilités de loisirs et de détente et de plus d'espace à consacrer à des activités annexes, en plein air notamment ;
- d'une sécurité renforcée car les enfants seront tous rassemblés, ce qui facilitera la surveillance ;
- d'un espace répondant à tous les besoins, y compris en termes de repas.

N'oubliez pas que le lieu de la réunion doit permettre d'assurer la sécurité et la protection des enfants.

Répondre aux besoins individuels et spécifiques

Les enfants ne constituent pas un groupe homogène. Ceux qui participeront à la consultation ou à la réunion auront des origines, des expériences, des avis et des besoins très divers. Le principe de **l'égalité de l'accès à la participation** est essentiel si l'on veut répondre aux besoins individuels et spécifiques des enfants. En application de ce principe, il conviendra de consacrer plus d'attention et de temps à certains enfants.

Quelques conseils utiles

- Consacrez beaucoup de temps aux échanges et au dialogue entre les personnes et au sein de groupes, afin que les enfants puissent entrer en contact, se lier d'amitiés, créer des réseaux et tisser entre eux des liens de solidarité
- Assurez-vous que tous les besoins en termes linguistiques sont couverts.
- Veillez à ce que tous les enfants aient accès à toutes les possibilités et activités prévues au programme - activités de loisir et de détente, goûters, installations, etc.
- Prenez en compte les habitudes alimentaires des enfants participant à la manifestation.

L'animation

C'est à ce stade que l'on retrouve un aspect que l'on a déjà évoqué. Il faudra prévoir, à chaque étape de la consultation ou de la réunion, une évaluation et un suivi de l'animation. Toutes les personnes impliquées dans l'organisation de la manifestation doivent discuter et évaluer la synergie de l'équipe. Un programme conçu de manière souple doit pouvoir permettre de telles rencontres. Il faudra également prévoir chaque jour un créneau horaire au cours duquel les organisateurs pourront rencontrer des représentants des participants pour faire le point de la journée.

Les clés d'une organisation efficace

- a. soyez attentif à tout moment
- b. sachez vous adapter aux circonstances
- c. si vous n'avez pas la réponse, reconnaissez-le
- d. ayez confiance : les enfants et les jeunes ne manquent pas de ressources !
- e. respectez chaque enfant et chaque jeune

«Animer un groupe d'enfants et de jeunes, c'est l'art de guider le groupe d'enfants et de jeunes vers l'objectif convenu. L'animateur doit guider le processus bien plus que le dicter. Il intervient pour préserver le processus et maintenir le groupe concentré sur son objectif»

Source : Karkara, R. (2002)
Manuel pour l'animation des organisations d'enfants, la citoyenneté et la gouvernance.

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

- f.** faites appel à toute l'énergie des enfants et des jeunes
- g.** soyez vous-mêmes
- h.** soyez le moins interventionniste possible
- i.** faites le suivi du dynamisme de la manifestation
- j.** ne vous attachez pas à vos propres interventions
- k.** réfléchissez à toute proposition pertinente
- l.** improvisez, faites preuve de souplesse et de créativité
- m.** en cas de doute, vérifiez
- n.** recherchez le consensus
- o.** prenez en compte les questions et propositions
- p.** négociez, passez des accords
- q.** soyez sensible aux différences culturelles
- r.** prenez un bon départ
- s.** utilisez les méthodes de résolution des conflits
- t.** demandez les réactions des participants
- u.** reconnaissez et affirmez
- v.** ayez le sens de l'humour

Source : Karkara, R. (2002) Resource
Manuel pour l'animation des organisations d'enfants, la
citoyenneté et la gouvernance.

Quelques conseils utiles

- N'oubliez pas de désigner un ou plusieurs organisateur(s) chargé(s) de concevoir le programme - en partenariat avec les jeunes participants - et de guider les organisateurs tout au long du processus
- L'équipe d'organisateur(s) doit refléter, dans la mesure du possible, la diversité des participants en termes de sexe et de diversité géographique et linguistique, notamment.
- Il est bon que de jeunes organisateurs soient intégrés dans l'équipe.
- Si le programme est axé sur des groupes de travail restreints, le nombre d'organisateur(s) doit être proportionnel au nombre de groupes. De plus, souvenez-vous que si vous souhaitez que le programme soit conçu de manière ouverte et dynamique, avec la contribution des jeunes participants, il faudra prévoir dans l'équipe d'organisateur(s) des personnes chargés de recueillir ces contributions.



N'oubliez pas que plus le groupe est restreint, plus le processus sera participatif. Dès lors, aucun groupe ne saurait excéder 15 personnes.

- Pensez à communiquer à l'avance le projet de programme à l'équipe des animateurs et à leur demander leurs remarques et commentaires.
- Pensez à organiser une formation des animateurs d'une durée d'un jour ou deux juste avant la consultation ou la réunion. Ceci permettra notamment aux animateurs d'échanger des informations sur les techniques d'animation, pour que l'approche soit aussi dynamique et créative que possible.

Le rôle de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation devra:

- travailler avec les participants pour les aider à élaborer leurs idées et fixer des priorités dans les questions que le groupe souhaite aborder ;
- veiller à la participation sur un pied d'égalité des participants, indépendamment de leur sexe, de leur âge ou de leur origine culturelle et veiller au respect de la diversité des avis exprimés ;
- en début de réunion, fixer les règles du jeu avec les participants afin d'encourager la pleine participation de tous, le respect mutuel, la tolérance et la reconnaissance des expériences et des valeurs dans toute leur diversité ;
- le cas échéant, attirer l'attention des participants sur les difficultés liées à l'utilisation de différentes langues et veiller à ce qu'une langue ne domine pas les discussions dans un groupe ou en plénière ;
- prendre en compte la diversité des origines des participants pour concevoir un processus qui reflète les différentes contributions et avoir conscience des questions sensibles auxquelles il convient d'accorder une attention particulière ;
- préparer les participants à répondre aux questions potentielles des media.

Quelques critères de sélection des animateurs

Les animateurs devront :

- disposer de qualifications et d'une expérience établie dans le domaine du travail avec les jeunes ;
- compter parmi eux à la fois des jeunes (de plus de 18 ans) et des adultes plus expérimentés ;
- avoir des origines culturelles différentes et reflétant, dans la mesure du possible, les origines culturelles des participants ;
- représenter de manière équilibrée les hommes et les femmes ;
- connaître les techniques interactives d'animation ;

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

- maîtriser la langue parlée par les enfants, ou, à défaut, devront veiller à l'égalité de traitement de tous les groupes linguistiques.

La traduction

La langue ne devrait jamais être un obstacle à la communication. Or malheureusement, c'est souvent le cas. Il est dès lors important de prévoir les mesures d'organisation et les ressources nécessaires pour s'assurer que les enfants aient accès aux mêmes informations (orales et écrites) afin qu'il aient tous les mêmes chances de participer activement aux débats. Il est essentiel de disposer d'une interprétation de qualité afin que tous les participants comprennent le processus et les discussions. Les enfants pourraient se sentir marginalisés s'ils ont l'impression que leur langue n'est pas utilisée au même titre que les autres langues (par exemple dans les sessions plénières) ou si les discussions ont lieu essentiellement dans une langue qu'ils ne comprennent pas. En même temps, les enfants ne sont pas habitués à se fier à une interprétation de qualité, ce qui peut engendrer un sentiment de frustration et d'exclusion.

Pour surmonter les obstacles potentiels à une interprétation efficace

- Assurez-vous que les animateurs comprennent bien l'importance de l'interprétation et y consacrent une attention suffisante lorsqu'ils animent les groupes. Attirez l'attention des animateurs sur le fait qu'il est important que tous les participants puissent suivre les discussions et y participer.
- Abordez les questions liées à l'interprétation lors des réunions quotidiennes de l'équipe des animateurs, de telle sorte que les problèmes éventuels puissent être réglés au plus vite.
- Encouragez les enfants à faire savoir s'ils ne parviennent pas à suivre les discussions.
- Renseignez-vous à l'avance sur le degré d'expérience des interprètes. Demandez aux interprètes les plus expérimentés d'expliquer les modalités de l'interprétation à ceux qui disposent de moins d'expérience. Constituez des équipes de deux interprètes dans lesquelles un interprète chevronné pourra soutenir un interprète moins expérimenté.
- Assurez-vous que tous les enfants comprennent bien comment travailler avec des interprètes.
- En sessions plénières, assurez-vous que les différentes langues soient équitablement représentées.
- Mettez en place un « guichet » chargé de traiter des besoins et des problèmes liés à l'interprétation et de régler d'éventuels problèmes.

- Prévoyez une équipe de personnes chargées de s'assurer que l'interprétation fonctionne bien. Ceci est particulièrement important dans des manifestations d'envergure dans lesquelles plusieurs langues sont utilisées.

Pour organiser une interprétation efficace

- Le mieux est de disposer d'équipes d'interprètes disponibles et capables de travailler à la fois à partir d'une langue et vers cette langue. Il est bon que les interprètes soient habitués à travailler avec les enfants et comprennent les besoins et les modalités spécifiques des réunions auxquelles participent des enfants.
- La composition des équipes et le nombre des interprètes dépend bien évidemment de l'importance de la manifestation et des besoins. Il est très difficile d'interpréter pendant de longues périodes, il est donc essentiel de disposer d'une relève suffisante et de qualité.
- Organisez l'équipe d'interprètes par groupes de deux afin que chaque groupe d'enfants ait toujours à faire aux mêmes interprètes. Les enfants préfèrent souvent garder les mêmes interprètes et les relations qui s'établissent entre les enfants et les interprètes sont souvent un élément clé du bon fonctionnement de l'interprétation. Ceci permettra également aux interprètes de faire des pauses. Chaque groupe de deux interprètes doit travailler au maximum pour 6 à 10 enfants.
- Nous vous invitons à organiser une après-midi d'information des interprètes juste avant le début de la manifestation. Il est également utile qu'à cette occasion, les interprètes puissent rencontrer les organisateurs ou animateurs.
- Les interprètes doivent recevoir à l'avance des copies de tous les documents communiqués aux participants.
- Il est également utile de disposer d'une équipe de personnes disponibles pour traduire des documents pendant la consultation ou la réunion.

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

A l'attention des interprètes :

petit rappel des choses à faire et à ne pas faire

- Respectez les enfants. Traduisez exactement ce qu'ils disent. Vous traduirez par exemple « je m'appelle... je viens de..., mon expérience est... » en conservant la première personne du singulier.
- **Évitez les formules** telles que « il/elle dit que...ce qu'il/elle veut dire est que... Je ne comprend pas ce qu'il/elle dit, mais je crois que... ». Ne donnez jamais votre avis.
- Si vous ne comprenez pas ce qu'a dit l'enfant, demandez des précisions avant de commencer à interpréter.
- Si un participant parle trop vite pour permettre une interprétation de qualité, demandez-lui de ralentir par un signe convenu à l'avance - par exemple un geste signifiant un T comme Time.
- Lorsqu'un enfant prend la parole, notamment en session plénière, tenez-vous debout à côté de lui et commencez à interpréter lorsque l'enfant a fini de s'exprimer.
- Veillez à informer les organisateurs et animateurs si l'un des enfants pour lesquels vous travaillez requiert une attention particulière ou est victime d'un malaise.

Les adultes accompagnateurs comme interprètes

Si vous ne disposez pas pour votre consultation ou votre réunion d'interprètes professionnels, ce rôle important pourra être assumé par des adultes accompagnateurs en plus de leurs autres tâches et responsabilités (voir le chapitre intitulé Assurer la sécurité et la protection des enfants).

Une remarque importante

Travailler en tant qu'interprète dans une réunion à laquelle participent des enfants n'est pas une tâche facile mais c'est une expérience enrichissante. Les bons interprètes sensibles aux enfants établissent souvent un rapport excellent avec les enfants pour lesquels ils travaillent. Les interprètes jouent un rôle essentiel pour permettre la communication entre les enfants et le succès de la manifestation.

Travailler en «communautés »

Un des moyens efficaces de créer une atmosphère positive au début de la réunion ou de la consultation consiste à constituer de petits groupes communautaires.

- Les petits groupes (ou « communautés ») sont un moyen de renforcer

le sentiment de confiance en soi, de sécurité, d'appartenance, d'amitié et de participation de tous les jeunes participants, à la différence des grandes sessions plénières ou des groupes plus élargis, qui peuvent être intimidants au début d'une réunion ;

- les groupes communautaires peuvent être constitués en fonction de regroupements par langue ou par origine culturelle dès le début de la manifestation afin de surmonter les obstacles à la communication ;
- le travail organisé en petites communautés aide chaque enfant à participer aux débats et à être vu et entendu immédiatement ;
- au fur et à mesure de l'avancement de la consultation ou de la réunion, prévoyez la constitution de nouvelles communautés (en fonction de l'âge, de centres d'intérêt, des questions abordées, etc.) ;
- les groupes communautaires ainsi établis peuvent se maintenir tout au long du processus, voire au-delà, et deviennent ainsi un point de référence pour les jeunes participants ;
- les groupes communautaires contribuent à ce que la diversité des avis soit représentée à tous les stades du processus. Par exemple, les comités (comité évaluation, comité media, etc.) peuvent être composés d'un représentant de chaque groupe communautaire.

Media, autorités et décideurs

On constate dans de nombreuses manifestations impliquant des enfants et des jeunes que les media, les autorités locales, nationales et internationales et les décideurs veulent savoir ce que les jeunes délégués ont à dire. C'est une chance à saisir pour les enfants et les jeunes qui peuvent ainsi faire entendre leur voix. Ceci implique cependant aussi certains risques qu'il faut connaître et auxquels il faut se préparer.

Quelques rappels importants en fonction du type de manifestation organisée :

- désignez à l'avance un coordinateur media (chargé des relations avec la presse) qui devra prévoir les modalités pratiques d'accès des media sur les lieux de la manifestation et de rencontre avec les participants (références professionnelles, salle de conférence et d'information,

Rappel de quelques éléments importants

- Les règles du jeu ont-elles été définies clairement au début du processus pour s'assurer que le rôle des adultes reste un simple rôle d'animation ? Les adultes chargés de l'animation ont-ils été formés pour assumer leur rôle d'animateurs?



Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Rappel de quelques éléments importants

- *Qu'a-t-on fait pour s'assurer que les groupes d'enfants et de jeunes les plus marginalisés aient été invités à participer à la manifestation ? Par exemple, des enfants et des jeunes handicapés ont-ils été invités, s'est-on assuré que les locaux soient accessibles à ces personnes ? Est-ce que des enfants et des jeunes ayant différentes langues maternelles pourront participer à la conférence ? Tous les groupes ethniques pertinents ont-ils été invités ? Les jeunes victimes d'exclusion ont-ils été invités, notamment les enfants exclus du système scolaire, les enfants des rues, les enfants placés dans des institutions ?*



équipements, sécurité, bien-être et information des jeunes participants);

- prévoyez des créneaux horaires pendant lesquels les media et les autorités pourront accéder au lieu de la manifestation (sessions inaugurale et session de clôture, conférences de presse, entretiens planifiés). Ceci permettra d'éviter que la présence des media et des autorités ne vienne interrompre un ordre du jour déjà très chargé ;
- ayez une attitude proactive de planification et de coordination des enfants journalistes qui peuvent couvrir l'événement de leur propre perspective ;
- des lignes directrices concernant les media doivent être préparées et communiquées aux participants avant la réunion. Il est également utile de prévoir dans l'ordre du jour un créneau pour expliquer aux participants comment s'y prendre avec les media ;
- si nécessaire, vous pouvez envisager de constituer dès le début de la manifestation **un Comité Media** chargé de veiller à ce que les activités liées aux media répondent aux intérêts et aux besoins des jeunes participants. Vous pouvez également constituer un groupe de jeunes attachés de presse ;
- il est important d'obtenir l'accord à la fois des jeunes participants et de leurs parents ou tuteurs avant que l'enfant ne participe à une activité impliquant des relations avec les media. Vous pouvez demander aux enfants et aux parents ou tuteurs de signer **un formulaire à cet effet préalablement à la manifestation** ;
- vous pourrez organiser un débat entre les enfants et les adultes responsables politiques et décideurs. Ceci donnera aux enfants l'occasion de faire passer leur message et d'exposer les mesures qu'ils souhaitent voir adopter et ceci permettra de lancer un débat entre les générations.

Impliquer les jeunes (de plus de 18 ans)

Les jeunes de plus de 18 ans, notamment ceux qui ont été impliqués dans des consultations ou des réunions portant sur les mêmes thèmes, peuvent constituer une ressource de très grande valeur pour les manifestations impliquant des enfants (de moins de 18 ans).

Les jeunes de plus de 18 ans peuvent participer à des consultations à différents titres, en tant que bénévoles, membres de l'équipe d'animateurs, présentateurs ou comme membres de l'équipe d'évaluation.

Les organisations de jeunesse sont souvent une bonne ressource et un bon contact.

Evaluation

Les personnes chargées de planifier la consultation doivent faire un examen et un suivi de chaque étape du cycle décrit ci-dessus.

- Pensez à impliquer les participants dans l'évaluation du processus. Constituez un comité d'évaluation restreint au début de la manifestation.
- Assurez-vous que l'évaluation fasse partie intégrante du processus de consultation. Cherchez des méthodes innovantes de réalisation de l'évaluation (« murs de la liberté », etc.)
- Évaluez la manifestation à la lumière des attentes des enfants, telles qu'elles ont été collectées au début du processus. Examinez quels sont les résultats obtenus concernant :
 - **les enseignements tirés au niveau personnel** (nouvelles capacités, expériences utiles dans les processus de suivi, expériences aidant les enfants à se sentir respectés et impliqués) ;
 - **les résultats du groupe** (échange et partage entre les personnes et à l'intérieur du groupe, prise de contacts, création de réseaux) ;
 - **les répercussions** (l'impact des propositions faites, le fait que les contributions aient conduit à des mesures prises par les décideurs, l'influence exercée sur les adultes).
- N'oubliez pas de faire participer des jeunes de plus de 18 ans au processus d'évaluation (voir ci-dessus).

Opportunités pour les adultes accompagnateurs

La protection des enfants est au cœur du respect et de la promotion des droits de l'enfant. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer un chapitre spécifique du présent guide à cette question : **Veiller à la sécurité et à la protection des enfants** (pages 63 et suivantes).

Rappel de quelques éléments importants

- A-t-on invité des enfants et des jeunes de toutes les classes d'âge ? A-t-on envisagé de les regrouper par tranches d'âge ? ou en fonction des centres d'intérêt ? A-t-on au contraire voulu constituer des groupes avec des participants de différentes tranches d'âge ?
- A-t-on réfléchi au contexte, aux divertissements, aux différences culturelles entre les participants ?



Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants



Rappel de quelques éléments importants

■ *Les adultes accompagnateurs apporteront-ils un soutien suffisant aux enfants et aux jeunes et leur rôle est-il clairement défini dès le départ ?*

La première bonne pratique en matière de protection des enfants implique que tous les enfants de moins de 18 ans participant à une consultation ou à une réunion soient accompagnés par un adulte responsable à tout moment de leur sécurité et de leur bien-être.

Pour encourager une participation fructueuse des enfants (en leur permettant d'apporter à leur manière leur contribution) il est souvent souhaitable que les consultations soient des espaces exclusivement réservés aux enfants. Ceci signifie que ne pourront participer aux réunions que les enfants, les animateurs, les interprètes et les organisateurs.

Parallèlement, il faut garder à l'esprit qu'une partie importante des adultes accompagnateurs seront des professionnels de l'enfance expérimentés. Il est important que ces personnes puissent se rendre utiles pendant que les enfants qu'ils sont chargés d'accompagner participent aux réunions.

■ Nous vous invitons à envisager l'organisation d'une manifestation parallèle regroupant les adultes chargés de l'accompagnement afin qu'ils puissent se rencontrer, discuter de la manière dont ils peuvent faire progresser le travail sur la participation des enfants et en particulier aider les enfants à assurer le suivi des résultats de leur propre manifestation.

Points de repère - Renvoi vers d'autres chapitres pertinents du Guide

Pour toutes informations complémentaires sur le rôle de soutien joué par les adultes accompagnateurs, consultez le chapitre :

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants
(pages 63 et suivantes)



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage de
ceux qui souhaitent consulter les
enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une
réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat
propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Organiser une réunion préparatoire avec les enfants

La participation des enfants et des jeunes dans des réunions formelles auxquelles participent également des adultes est une conséquence de leur droit à participer à l'élaboration des décisions qui les concernent. Pour vous assurer que cette participation soit réelle et fructueuse, nous vous invitons à organiser des manifestations préparatoires destinées exclusivement aux enfants de moins de 18 ans. Ces manifestations préparatoires permettront aux enfants de faire connaissance, d'échanger leurs informations, perspectives et expériences, et de préparer leur contribution à la réunion formelle.

Points de repère - Renvoi vers d'autres chapitres pertinents du Guide

Consultez les chapitres :

- **Pour prendre un bon départ** (pages 15 et suivantes)
- **Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants** (pages 23 et suivantes)

Les informations contenues dans les chapitres précédents du Guide s'appliquent également à l'organisation d'une réunion préparatoire rassemblant des jeunes de moins de 18 ans participant à une réunion formelle (comme la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance). Les remarques ci-dessous viennent en complément des chapitres précédents et s'appliquent en particulier à la participation des enfants dans des réunions formelles.

Liste récapitulative

- Fixez au préalable des critères de sélection transparents et expliquez ces critères à toutes les personnes impliquées.
- Vos critères de sélection doivent être basés sur le principe de la bonne représentation.
- Assurez-vous que tous les textes et documents concernant la réunion formelle soient disponibles largement à l'avance dans une version adaptée aux jeunes lecteurs et dans les différentes langues.



Organiser une réunion préparatoire avec les enfants

- Assurez-vous que les enfants et les jeunes soient bien préparés avant leur arrivée, qu'ils aient une vision d'ensemble du processus, de l'objectif de la réunion préparatoire et de la réunion formelle et du lien qui unit les deux manifestations.
- Définissez soigneusement le rôle respectif des enfants et des adultes dans la manifestation préparatoire.
- Veillez à ce que les intervenants soient à la fois des adultes et des enfants. Réfléchissez soigneusement à l'avance au rôle des intervenants et assurez-vous qu'ils soient bien informés, au préalable, de ce que l'on attend d'eux.
- L'animation joue un rôle essentiel et permet de s'assurer que les attentes des jeunes participants à la réunion formelle soient réalistes.
- Si la manifestation préparatoire a notamment pour effet la sélection par les jeunes participants d'une personne chargée de les représenter lors de la réunion formelle, veillez à établir, en coopération avec les jeunes participants, une procédure de sélection de qualité, équitable, bien conçue et soigneusement planifiée.
- Pensez à organiser des sessions d'information séparées et plus courtes à l'attention des jeunes participants à la réunion formelle qui n'auraient pas été en mesure de participer à la manifestation préparatoire.

La sélection des participants

Si le nombre de personnes de moins de 18 ans pouvant participer à la manifestation préparatoire est limité, il est important de fixer au préalable des critères de sélection transparents et d'expliquer ces critères à toutes les personnes impliquées. Le nombre de participants à une telle réunion peut être limité en raison :

- de l'espace disponible et des ressources humaines et financières ;
- de la nécessité de constituer un groupe d'une taille « gérable » pour organiser un véritable débat conduisant à de véritables conclusions.

Si le nombre de participants à la réunion est limité, les critères de sélection doivent avoir pour objet de garantir une représentation équitable. Il faudra veiller à ce que :

- des enfants soient sélectionnés par leurs pairs pour les représenter ;
- des enfants appartenant à des organisations, associations ou mouvements de jeunesse et ayant toute légitimité pour représenter un groupe

- plus important d'enfants soient représentés ;
- l'équilibre régional (à l'intérieur du pays ou de la région) soit respecté ;
 - l'équilibre entre les sexes soit respecté ;
 - l'équilibre entre les tranches d'âge soit respecté ;
 - les enfants handicapés soient représentés ;
 - le nombre d'enfants par pays soit proportionnel à la taille ou à la population du pays (ceci ne s'applique qu'aux réunions internationales).

Les informations liées au contexte

La préparation des enfants et des jeunes préalablement à leur arrivée permet de s'assurer qu'ils ont une vision d'ensemble du processus et comprennent l'objectif de la manifestation préparatoire et de la réunion formelle.

Avant la réunion, assurez-vous que tous les délégués aient obtenu tous les textes et documents officiels relatifs à la réunion formelle ainsi que des versions adaptées à leur âge et rédigés dans leurs langues.

Le rôle des enfants et des adultes

Les enfants et les jeunes doivent être impliqués en amont dès les premières étapes de la planification, tout au long de la manifestation elle-même, puis dans l'élaboration du rapport de la conférence. Les enfants et les jeunes eux-mêmes peuvent également prendre l'initiative de la manifestation.

Les enfants et les jeunes peuvent participer à :

- la définition des buts et la fixation des objectifs ;
- l'élaboration de la structure de la manifestation ;
- la planification des différentes contributions ;
- l'invitation des intervenants ;
- les travaux de la présidence et les interventions ;
- l'animation, la conduite des ateliers ;
- l'évaluation ;
- le rapport de la conférence.

Le rôle des adultes consiste à proposer les aptitudes et connaissances

Organiser une réunion préparatoire avec les enfants

que les enfants et les jeunes jugent utiles.

Les adultes pourront notamment :

- fournir des informations éventuellement nécessaires,
- proposer leur aide pour régler les problèmes et difficultés qui viendraient à se présenter,
- donner leur avis sur toute question relative à la protection et à la sécurité des enfants, notamment si l'hébergement des participants est assuré,
- donner leur avis sur le lieu de la réunion, les questions administratives et organisationnelles,
- apporter leur aide concernant le financement et la gestion des ressources,
- apporter leur aide concernant la couverture médiatique et les relations avec la presse
- contribuer à la diffusion des conclusions de la conférence.

Le rôle des intervenants (enfants et adultes)

Les intervenants enfants et adultes doivent être contactés largement à l'avance pour avoir le temps de préparer leur intervention.

Ils doivent être informés à l'avance du contexte de la réunion (objectifs, nombre de participants, répartition selon les tranches d'âges, nationalités, etc.) et du sujet de leur intervention.

Toutes les interventions doivent être interactives. Personne n'apprécie un exposé magistral d'une heure.

Le rôle de l'équipe d'animation

En plus des éléments mentionnés au chapitre intitulé

Organiser une réunion ou une consultation avec les enfants, l'animation d'une manifestation préparatoire à une réunion formelle a également pour objet :

- de s'assurer que les attentes des jeunes délégués concernant leur participation à la réunion formelle soient réalistes,
- de mieux connaître les antécédents et les expériences des participants pour mieux les prendre en considération (notamment les besoins

psychosociaux des enfants qui ont souffert d'un traumatisme ou d'autres expériences difficiles) dans la réunion formelle et officielle (par exemple les membres d'une ONG ou d'une délégation gouvernementale).

Les résultats de la réunion préparatoire

Il est important que les délégués connaissent toutes les possibilités de participation des enfants et des jeunes dans la réunion officielle. La réunion préparatoire est l'occasion pour les délégués de sélectionner parmi eux les personnes chargées de les représenter. Mais ceci n'est pas le seul objet de la réunion. C'est un objectif parmi d'autres.

La sélection des intervenant dans la réunion officielle doit être le résultat d'une procédure établie en coopération avec les jeunes participants.

Une équipe de soutien pourrait être constituée pour aider les jeunes délégués à préparer leurs interventions ou présentations à la réunion officielle. L'accompagnement doit être proposé de manière objective et impartiale et aucune pression ne doit être exercée. L'objectif est d'aider les jeunes délégués à préparer leurs interventions, non pas d'écrire à leur place le texte de leur intervention.

Vous pourrez envisager la constitution d'un comité de rédaction pour vous assurer que les différents avis soient pris en compte dans le communiqué final ou dans la présentation faite au nom des participants à la réunion.

Les besoins des enfants ne participant pas à la manifestation préparatoire

Vous pouvez organiser une session d'information séparée et plus brève à l'attention des jeunes délégués qui participeront à la réunion formelle mais qui n'ont pas été en mesure de participer à la manifestation préparatoire.

Ces sessions d'information plus brèves doivent néanmoins fournir une préparation de qualité. Assurez-vous que autant d'informations préparatoires importantes leurs soient communiquées, que des services d'interprétation soient proposés et que les mêmes documents écrits soient

Organiser une réunion préparatoire avec les enfants

fournis aux participants.

Assurez-vous que tous les jeunes délégués reçoivent les t-shirts, badges et autres objets fournis à ceux qui ont participé à la manifestation préparatoire.

Faites en sorte d'organiser au moins une activité en dehors du programme permettant aux deux groupes de se rencontrer.

Activités proposées aux jeunes de plus de 18 ans

Les jeunes de plus de 18 ans, notamment ceux qui ont antérieurement été impliqués dans des consultations ou réunions portant sur les mêmes questions ou dans des réunions formelles avec des adultes, peuvent jouer un rôle important dans les manifestations préparatoires organisées à l'attention des jeunes de moins de 18 ans. Les jeunes adultes de 18 ans et plus peuvent combler l'écart entre les enfants et les adultes et peuvent contribuer à préparer et à soutenir la participation d'un groupe d'enfants plus jeunes dans une réunion ou une manifestation formelle.

Points de repère -

Renvois vers d'autres chapitres pertinents du Guide

Y aura-t-il des enfants au sein de votre délégation ou parmi vos représentants ?
Consultez le chapitre :

Intégrer des enfants dans votre délégation

(pages 47 et suivantes)

Faites-vous participer des enfants à une manifestation en marge de la réunion principale ou dans une réunion formelle ?

Consultez le chapitre

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

(pages 55 et suivantes)

Vous voulez en savoir plus sur le rôle des adultes chargés de l'accompagnement ?
Consultez le chapitre

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

(pages 63 et suivantes)



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage de
ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou
une réunion avec des enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence
d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la
protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Intégrer des enfants dans votre délégation

L'expérience montre que la présence et la participation active des enfants dans des réunions formelles ou de haut niveau portant sur des questions qui les concernent constitue une expérience fructueuse pour toutes les personnes impliquées. Au cours de la dernière décennie, la participation des enfants dans les conférences est devenu un phénomène de plus en plus récurrent. Il apparaît que leur participation formelle dans les conférences a plus de répercussions que leur participation à des manifestations parallèles ou organisées en marge de la réunion principale.

L'un des moyens les plus efficaces d'assurer la participation formelle des enfants dans des réunions consacrées à l'enfance, notamment au niveau régional et international, est d'intégrer les enfants dans des délégations gouvernementales ou non gouvernementales. L'intégration des enfants dans les délégations est également essentielle car :

- les enfants sont les mieux placés pour connaître leur situation, les réformes nécessaires ; ils ont souvent des idées précises sur la manière dont il faut changer les choses ;
- les enfants ont démocratiquement le droit d'exprimer leur avis et de contribuer à l'émergence du monde dans lequel il veulent vivre ;
- intégrer les enfants permet aux membres des organisations gouvernementales et non gouvernementales de mieux comprendre les problèmes et permet de lancer des initiatives pertinentes et adaptées aux besoins des enfants ;
- intégrer les enfants permettra de montrer, de manière concrète et pragmatique, que l'avis des enfants est pris en compte et que les organisations gouvernementales et non gouvernementales les prennent au sérieux.

Intégrer des enfants dans votre délégation

L'intégration des jeunes dans les délégations gouvernementales ou non gouvernementales contribuera également à sensibiliser les enfants et les jeunes aux questions débattues et à les intéresser à ces questions. Pour y parvenir, il est nécessaire d'appliquer une procédure ouverte de sélection des membres des délégations et d'encourager les contacts entre les membres des délégations dans des réunions publiques, des ateliers, par courrier, courrier électronique, groupes de discussion sur Internet ou débats public retransmis à la télévision.



Liste récapitulative

Consacrez du temps

- à la réflexion sur les procédures d'identification e de sélection des jeunes délégués ;
- à la préparation et à l'information des jeunes délégués.

L'identification des jeunes délégués

De nombreuses organisations travaillent directement avec des enfants ou sont en contact direct avec eux. C'est le cas des organisations non gouvernementales (notamment des organisations d'enfants et de défense des droits de l'enfant), des organisations de l'enfance et de la jeunesse, des organisations communautaires, des organismes publics ou professionnels ou des ministères. Ces organisations peuvent contribuer à l'élaboration des procédures de sélection des jeunes délégués.

Si vous utilisez les réseaux existants, vous serez davantage en mesure d'atteindre un groupe d'enfants d'origines diverses et impliqués dans un travail de sensibilisation sur les droits de l'enfant ou dans des activités portant sur des questions qui les préoccupent particulièrement. C'est la cas par exemple des enfants impliqués dans des conseils scolaires ou des conseils de jeunesse, dans des mouvements de protection de l'environnement, des enfants qui travaillent, des enfants handicapés, des enfants appartenant à des minorités ethniques ou indigènes, des enfants réfugiés, frappés par le fléau de la guerre, par le virus du SIDA, des enfants placés ou des enfants qui relèvent des institutions de protection judiciaire de la jeunesse.

De plus, si vous souhaitez lancer une procédure nationale de sélection

des jeunes délégués appelés à participer à une délégation nationale ou gouvernementale, il existe de nombreux moyens d'atteindre un groupe d'enfants le plus nombreux et le plus divers possible. Par exemple par le biais des écoles, de l'Internet, des ONG, des media, des magazines ou des conseils locaux.

Une possibilité parmi d'autres est d'organiser un concours au cours duquel vous demanderez aux enfants et aux jeunes :

- de rédiger un texte sur leur vie ou sur les questions qui feront l'objet des discussions d'une manière créative, par exemple sous la forme d'un poème, d'un journal ou d'une lettre ;
- d'écrire une histoire ou un essai sur leur expérience des questions qui font l'objet de discussions au sein de leur communauté, de leur région ou au niveau national ;
- de créer une oeuvre d'art sur le thème des questions à l'ordre du jour, une vidéo ou un dessin par exemple.

Pour promouvoir la concurrence, il vous faudra envoyer un avis de concours aux différentes organisations représentatives de l'enfance et de la jeunesse, aux écoles et aux organisations de défense des droits de l'enfant dans tout le pays. Vous pourrez également insérer des publicités ou des annonces dans la presse écrite, à la télévision, à la radio ou promouvoir la concurrence par voie électronique. La publicité doit être rédigée et présentée de manière adaptée aux jeunes lecteurs. Ceci permettra également de sensibiliser le public à la préparation de la conférence, au travail de votre délégation, et au processus de suivi.

Sélectionner les jeunes délégués

Pensez à intégrer plus d'un enfant à votre délégation de telle sorte qu'ils puissent échanger leurs expériences, partager les responsabilités, se soutenir mutuellement lors de la manifestation et, de retour dans leur pays, dans le cadre du suivi. Ceci permettra d'assurer une représentation plus équilibrée des enfants et des jeunes dans les délégations, selon notamment :

- l'âge (une représentation équilibrée des différentes tranches d'âge, par exemple des 10 à 14 ans et des 15 à 17 ans)

Intégrer des enfants dans votre délégation

- le sexe (il faudra des filles et des garçons)
- la résidence en zone rurale ou urbaine
- les enfants handicapés ou pas
- les enfants scolarisés ou pas
- les représentants d'une majorité ou d'une minorité ethnique ou des populations indigènes
- les origines socio-économiques
- la religion.

«Il faut également expliquer les questions sous-jacentes et les autres dynamiques auxquelles sera confronté l'enfant participant à la conférence. Dans ce domaine, la transparence peut aider l'enfant à acquérir une perspective plus large et les outils qui lui permettront de mieux comprendre les thèmes controversés à l'ordre du jour.»

Source : Enseignements tirés de la participation des enfants dans la phase préparatoire de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance.

Recherche sur les méthodes de participation des enfants dans les processus préparatoires de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance.
Lakan/2001-2002

Préparer et informer les jeunes délégués

Une fois que les jeunes délégués ont été sélectionnés, il est important de leur donner la possibilité de se préparer à la réunion de telle sorte qu'ils puissent à la fois apporter leur contribution et tirer un enseignement fructueux de la manifestation. Il est utile de proposer à cet effet un programme bien structuré de présentation de la conférence, des questions à l'ordre du jour (en fournissant des informations et des documents clé rédigés d'une manière adaptée aux jeunes lecteurs), et des politiques et programmes de votre délégation relatifs à l'enfance et à la jeunesse.

Il est important que les jeunes délégués rencontrent d'autres membres de la délégation le plus tôt possible et qu'ils puissent participer aux réunions de préparation et d'information. Il est utile que les jeunes délégués aient par ailleurs l'occasion de rencontrer plusieurs organisations ou groupes représentatifs de l'enfance et de la jeunesse qui présenteraient leurs avis et perspectives, les aideraient à définir les questions qui doivent être soulevées en priorité lors de la conférence, et renforceraient leur capacité de s'exprimer au nom d'un grand nombre d'enfants. A cette fin, il est possible de tenir des ateliers ou d'organiser ou encourager les visites de projets ou de programmes mis en oeuvre par ou pour les enfants et relatifs les questions abordées à l'ordre du jour.

Les jeunes délégués doivent pouvoir arriver avant la conférence si des manifestations préparatoires sont organisées à leur attention. Ceci leur permettra de rencontrer d'autres enfants, d'échanger leurs idées et expériences, de mieux comprendre la nature de la conférence et les questions à l'ordre du jour et de se préparer à leur participation à la manifestation.

Expliquer le contexte

Les jeunes délégués dans les conférences se trouvent parfois dans une situation très particulière. D'une certaine manière, ils sont privilégiés car certaines activités sont organisées spécialement à leur attention. Mais d'autre part, il leur est parfois très difficile d'exercer une réelle influence sur ce qui se passe autour d'eux. Ils sont utilisés par leurs délégations (gouvernementales ou non gouvernementales) pour renforcer la crédibilité de ces organes ou pour renforcer leur profil médiatique. De plus, notamment dans les conférences d'adultes auxquelles des enfants sont invités à participer (comme la session extraordinaire des Nations Unies sur l'enfance), il peuvent ne pouvoir participer aux réunions formelles que sous étroite surveillance. Dans ce cas, les enfants, notamment ceux qui ne participent pas à des délégations gouvernementales, peuvent avoir des difficultés à assister à la réunion formelle, et à fortiori à y participer activement.

Il est dès lors important que les jeunes délégués et ceux qui les soutiennent comprennent l'objet de la conférence, le contexte dans lequel ils sont amenés à y participer et sachent ce qui est réaliste et ce qui ne l'est pas en termes de résultats escomptés. Il est essentiel que les jeunes délégués n'arrivent pas à la conférence avec des objectifs irréalistes qui par nature ne pourront être atteints. Il est important de leur fournir toutes les informations nécessaires afin qu'ils comprennent bien le contexte dans lequel ils sont invités à intervenir, notamment des informations sur les limites de leur participation, afin qu'ils se sentent confiants, ne ressentent aucune gêne et aient bien conscience des perspectives comme des limites de la manifestation.

En dépit des contraintes liées à la participation des enfants aux réunions formelles ou de haut niveau, il est tout à fait essentiel que dans la mesure du possible, les enfants soient encouragés et soutenus dans leur participation pour s'assurer :

- que la voix des enfants entendue dans toute la diversité de leurs expériences, de leurs cultures et de leurs points de vue,
- que l'on témoigne fidèlement de la vie des enfants et des jeunes qui sont aujourd'hui confrontés à des problèmes majeurs (la pauvreté, les discriminations, la guerre, les sévices, l'exploitation, la maladie),

Intégrer des enfants dans votre délégation

- que les gouvernements, les organes des Nations Unies et la société civile soient invités à améliorer de manière significative la manière dont ils impliquent les enfants à leurs travaux au niveau national et international et que l'on dénonce toute tentative de semblant d'implication,
- qu'ils puissent effectivement saisir la chance de s'exprimer et de démontrer la capacité de la jeunesse à défendre ses propres intérêts.

Points de repère -

Renvoi vers d'autres chapitres pertinents du Guide

Vous avez besoin de conseil sur la manière dont il est possible d'optimiser les bénéfices pour les enfants et pour les adultes d'un travail en commun en tant que partenaires participant sur un pied d'égalité à des réunions conjointes ?

Consultez le chapitre

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

(pages 55 et suivantes)



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

Il est essentiel que les enfants qui participent à des réunions se sentent en sécurité et que l'on s'occupe d'eux.

La question du rôle des adultes qui doivent apporter un soutien pertinent et adapté aux besoins des enfants est également traitée au chapitre intitulé **Garantir la sécurité et la protection des enfants** (pages 63 et suivantes).

Les expériences et les perspectives des enfants et des jeunes qui participent à des réunions est une ressource unique et de très grande qualité, et qui permet d'enrichir de manière significative les discussions.

La Liste récapitulative ci-dessous propose des conseils sur la manière dont vous pourrez optimiser les bénéfices pour les enfants et pour les adultes d'un travail en commun en tant que partenaires participant sur un pied d'égalité à des réunions conjointes. Elle contient des suggestions visant à créer une atmosphère dans laquelle les enfants et les jeunes pourront participer pleinement et activement à tous les aspects de la réunion en s'assurant que les enfants obtiennent le soutien dont ils ont besoin, et se sentent bienvenus et respectés par les adultes participant à la réunion.

En tant que participant à une réunion, vous pouvez contribuer à créer une atmosphère encourageante pour les enfants et les jeunes pendant les réunions formelles et informelles.

A cet effet

- assurez-vous que les jeunes délégués soient écoutés avec autant de respect que les adultes. Souvenez-vous que les enfants et les jeunes sont experts de nombreuses questions à l'ordre du jour et disposent du même statut que les délégués adultes ;
- n'hésitez pas à demander aux enfants et aux jeunes leurs avis s'ils ne semblent pas participer activement aux débats. Posez-leur des questions poliment pour les encourager à y répondre. Essayez de faire participer ceux qui ne se sont pas encore exprimés, mais gardez à l'esprit que parfois, les enfants et les jeunes préfèrent simplement écouter les débats ;
- assurez-vous que les enfants et les jeunes soient en mesure de

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

témoigner de leurs expériences sans être censés avoir des solutions à tous les problèmes. La résolution des problèmes doit faire l'objet d'une approche conjointe ;

- n'oubliez pas que les enfants et les jeunes ne peuvent pas s'exprimer au nom de tous les enfants et de tous les jeunes. Ils peuvent dans certains cas témoigner d'expériences personnelles et dans d'autres cas parler plus généralement de l'expérience des enfants et des jeunes de leur pays ;

- assurez-vous que les enfants et les jeunes participent à tous les aspects du débat. Ne limitez pas leur participation à de brèves déclarations en guise d'introduction aux discussions ;

- évitez dans la mesure du possible d'utiliser des termes familiers, du jargon ou des acronymes inconnus afin de permettre aux enfants et aux jeunes de participer effectivement aux discussions. Inversement, évitez d'adopter une approche simpliste ou méprisante des jeunes délégués ;

- adressez-vous directement aux enfants et aux jeunes et répondez-leur directement plutôt que par l'intermédiaire des adultes chargés de les accompagner. Certains enfants et jeunes peuvent être accompagnés par un adulte accompagnateur ou par un traducteur dont le rôle est simplement de soutenir l'implication des enfants ;

- assurez-vous que les enfants et les jeunes aient accès à des services d'interprétation adaptés et que lors des présentations et des discussions, le temps nécessaire soit consacré à la traduction pour les enfants et les jeunes. Aidez l'interprète à chaque fois que ceci est nécessaire et possible ;

- n'oubliez pas qu'il s'agit peut être pour la plupart des enfants et des jeunes délégués d'une première expérience d'une conférence formelle ou de haut niveau. Même s'ils ont reçu des informations sur le déroulement de la conférence, n'oubliez pas qu'ils ne pourront bien comprendre le processus que s'ils sont pleinement impliqués ;

- n'oubliez pas que comme les délégués adultes, les enfants et les jeunes exprimeront tout un éventail d'avis sur les questions à l'ordre du jour ;

- veillez à ce qu'aucune pression ne soit exercée sur les enfants et les jeunes afin qu'ils témoignent de leur expérience personnelle s'ils ne souhaitent pas le faire.

En tant que membre d'une délégation gouvernementale ou non gouvernementale comptant des délégués de moins de 18 ans

- veillez à ce que les jeunes délégués disposent du soutien nécessaire au sein de votre délégation, c'est-à-dire qu'un adulte accompagnateur soit chargé de veiller à leur sécurité et à leur bien être pendant toute la durée de la réunion ;
- assurez-vous que les jeunes délégués soient traités comme des membres à part entière de votre délégation et qu'ils puissent participer activement aux activités de la délégation dans tous ses aspects, notamment dans les réunions d'information ou de stratégie, en qualité de représentants dans les réunions régionales ou thématiques, dans les réunions avec votre délégation gouvernementales, etc. ;
- veillez à ce que les enfants et les jeunes participant à votre délégation soient en mesure d'exprimer leur avis et que l'on accorde à leurs remarques autant de poids qu'aux remarques des adultes. Faites participer les jeunes délégués à toutes les discussions de votre délégation ;
- assurez-vous que les jeunes délégués connaissent les positions et avis de votre délégation sur les différentes questions abordées dans les discussions. A vous de décider si l'enfant ou le jeune délégué de votre délégation devra soutenir ces positions ou s'il pourra se faire l'écho de l'avis divergent des enfants et des jeunes de votre pays ;
- veillez à bien expliquer aux jeunes délégués quelles sont les différentes possibilités qu'ils ont pour participer au déroulement des débats formels et informels (réunions d'ONG, réunion formelle en ateliers, manifestations en marge de la conférence, activités spécifiquement conçues à l'attention des jeunes participants) et de quelle manière ils peuvent eux-mêmes prendre l'initiative de participer aux débats (en sensibilisant leur gouvernement, en s'adressant aux media, notamment). **Il est important que les jeunes délégués soient pleinement informés de tous les moyens par lesquels ils peuvent participer aux débats et qu'ils soient soutenus pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés ;**
- si un membre de votre délégation âgé de moins de 18 ans n'est pas en mesure de participer à une réunion préparatoire organisée à l'attention des moins de 18 ans, trouvez un moyen de le faire entrer en contact avec d'autres enfants ou jeunes, notamment avec eux qui ont pu participer à la

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

réunion préparatoire ;

- assurez-vous que les enfants et les jeunes délégués disposent d'exemplaires des principaux documents en discussion dans une langue qu'ils comprennent. Veillez à ce que les enfants et les jeunes délégués disposent de versions des documents officiels adaptées aux jeunes lecteurs, si de tels documents sont disponibles ;

- prenez le temps d'expliquer le jargon ou les phrases complexes utilisées dans les documents ou dans les discussions ;

- veillez à ce que les enfants et les jeunes délégués soient préparés aux rapports avec les médias. Il est important que les contacts avec les médias soient soigneusement planifiés afin d'éviter tout rapport non voulu, dommageable ou agressif. Les enfants et les jeunes doivent être encouragés à communiquer leur message de la manière qu'ils jugent la mieux adaptée. Jamais ils ne doivent être contraints à évoquer avec les médias des expériences personnelles s'ils ne le souhaitent pas. Il est également important d'avoir conscience de tous les risques potentiels pour la sécurité des enfants et des jeunes liés à l'exercice de leur liberté d'expression.

En tant qu'animateur d'une manifestation organisée en marge d'une conférence

Souvent, les organisateurs de réunions de haut niveau organisent des manifestations parallèles à la réunion officielle ou formelle, en marge de la réunion principale (groupes de discussion, ateliers). Il est important que les enfants soient en mesure de participer à tous les aspects, formels et informels, des débats et des processus de prise de décision. Voici quelques lignes directrices qui vous permettront de vous assurer que les manifestations organisées en marge d'une réunion principale soient adaptées aux besoins des enfants.

Creating an enabling environment

- ne méprisez pas l'avis des enfants. Si vous n'êtes pas d'accord, critiquez l'idée plutôt que la personne. Assurez-vous que l'avis des enfants soit respecté au même titre que l'avis des autres participants

- assurez-vous que les questions soulevées par les enfants soient discutées, au même titre que toute question soulevée par tout participant

qui devra être abordée par le groupe

- les enfants et les autres participants doivent être traités sur un pied d'égalité. Veillez à ne pas intimider les enfants en les obligeant à se singulariser. Par exemple, s'ils souhaitent intervenir, ne leur demandez pas de se lever et abstenez-vous de tout commentaire du style « nous allons maintenant entendre notre jeune ami », etc.

- en tant qu'animateur d'une manifestation organisée en marge d'une réunion principale, vous aurez certainement établi un certain nombre de règles du jeu applicables aux participants. Assurez-vous que tous les participants connaissent les règles du jeu avant le début de la manifestation, et que ces règles soient bien comprises par tous

- assurez-vous que chacun ait l'occasion de s'exprimer, ne laissez pas une ou deux personnes monopoliser la parole, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes

- essayez de voir les enfants qui souhaitent prendre la parole car ils se manifestent parfois moins clairement que les adultes.

Language

- Veillez à ce que le langage utilisé soit clair et compris de tous. Evitez d'utiliser le jargon ou les termes techniques ;

- beaucoup d'enfants sont originaires de pays non anglophones. Veillez à ce qu'un temps suffisant soit consacré à l'interprétation.

L'accès à l'information

- Assurez-vous que les enfants participant à votre manifestation organisée en marge d'une manifestation principale aient accès aux informations sur les questions discutées et consacrez le temps nécessaire à répondre à leurs questions éventuelles ;

- au cours des discussions, faites en sorte que les personnes qui n'ont pas compris puissent poser des questions.

La représentation

- Les enfants qui participent à la réunion expriment leur avis personnel ou l'avis d'un certain nombre d'autres enfants de leur organisation ou de leur pays. Dans tous les cas, il est important de souligner que les enfants doivent répondre des avis qu'ils expriment, au même titre que tout autre participant. Les enfants ne sauraient prétendre s'exprimer au nom de tous les enfants du monde.

- Veillez à ce que les enfants ne fassent pas l'objet de pressions ou d'intimidations de la part des adultes lorsqu'ils s'expriment ou votent.

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

Le temps consacré aux interventions

- Vous souhaitez peut-être proposer à des enfants de faire des présentations dans votre manifestation organisée en marge d'une manifestation principale. Pour que l'implication des enfants ne soit pas purement formelle, les enfants ne doivent être invités à faire une présentation que s'ils s'en sentent capables, s'ils disposent d'une compétence évidente ou d'une expérience directe des questions débattues ou peuvent se préparer à intervenir sur cette question (par exemple en rencontrant, avant leur départ, des enfants touchés par ces questions). Vous pouvez également constituer un groupe composé d'adultes et d'enfants et chargé d'élaborer une stratégie d'identification des intervenants potentiels.
- Souvenez-vous qu'il n'est pas raisonnable de demander à des enfants de faire une longue intervention à la dernière minute. Veillez à ce que les enfants aient le temps de se préparer avec l'assistance d'adultes patients et encourageants qui pourront les aider de manière objective et impartiale en exerçant sur eux un minimum de pressions.
- A moins que vous ne souhaitiez que l'enfant ou le jeune ne s'exprime qu'à titre purement personnel, assurez-vous qu'il existe un accord sur le contenu de son intervention, avant la présentation ou le discours.

La prise de décision

- Assurez-vous que les enfants soient en mesure de pleinement participer au processus de prise de décision dans le cadre de la manifestation organisée en marge de la manifestation principale. Ceci peut se traduire par un droit de vote, la participation à un comité de rédaction ou par tout autre moyen

Quelques conseils utiles

- Si la manifestation organisée en marge se poursuit pendant toute la durée de la manifestation principale, il peut être utile qu'au début ou à la fin de chaque journée de réunion, les enfants disposent d'un espace leur permettant de soulever toute préoccupation liée à leur participation aux débats ou de poser des questions.
- Vous pouvez également désigner des personnes chargées de faire le lien entre les enfants et les organisateurs. Il devra s'agir de personnes ayant un bon contact avec les enfants et disposant d'une expérience des activités visant à inciter les enfants à s'exprimer librement et ouvertement. Cette personne devra être informée de la tâche qui lui est confiée avant la réunion.



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

Les préoccupations liées à la sécurité et au bien-être des enfants sont au coeur même de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Pour assurer le bien-être des enfants, il est essentiel de promouvoir leurs droits. En application des dispositions de la Convention sur les droits de l'enfant, les enfants ont le droit:

- que leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur intérêt soient considérés comme des objectifs supérieurs,
- que l'on s'attache à promouvoir leur bien-être et leur développement afin qu'ils puissent pleinement s'épanouir,
- d'être valorisés, respectés et compris dans le contexte de leur origine culturelle, religieuse ou ethnique et que l'on identifie et que l'on réponde à leurs besoins dans ce contexte et dans le contexte familial, dans la mesure du possible,
- que leur voix soit entendue et leur avis pris en considération. Les enfants devront être encouragés et assistés pour participer aux décisions qui les concernent.

Afin que ces droits soient respectés, il convient que, lorsqu'ils sont en contact avec les enfants, les adultes chargés de l'accompagnement et les animateurs :

- respectent les enfants et les reconnaissent comme des individus à part entière,
- aient une approche positive et considèrent les enfants comme des individus ayant des besoins, des droits spécifiques et une contribution particulière à apporter,
- travaillent avec les enfants dans un esprit de coopération et de partenariat basé sur la confiance et le respect mutuels,
- respectent l'avis exprimé par les enfants et le prennent au sérieux,
- travaillent avec les enfants de manière à renforcer leurs capacités et leurs compétences et à développer leur potentiel,
- essaient de comprendre les enfants et de comprendre le contexte dans lequel ils vivent.

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

Liste récapitulative

- Assurez-vous que les adultes chargés de l'accompagnement sont bien informés de leur rôle et de leurs responsabilités (élaborez un code de bonne conduite) avant leur départ et à nouveau dès leur arrivée sur le lieu de la réunion ou de la consultation.
- Les enfants et les jeunes doivent également être informés des questions liées à la protection des enfants avant leur départ et à nouveau dès leur arrivée sur le lieu de la réunion ou de la consultation.
- Désignez des points focaux en matière de protection des enfants, chargés de veiller à la sécurité des enfants et de leur fournir l'aide dont ils ont besoin pendant les réunions et le soir sur les lieux d'hébergement.
- Etablissez une base de données centralisée contenant toutes les informations pertinentes relatives à chaque jeune participant.
- Fournissez à chaque participant une carte contenant les numéros d'urgence et les principaux numéros de téléphone et adresses utiles.



Fournir des soins médicaux

Avant le départ, chaque adulte chargé de l'accompagnement doit recevoir une autorisation écrite des titulaires de l'autorité parentale de chaque enfant pour agir en leur nom en cas d'urgence médicale. Il est important de s'assurer que tous les enfants aient accès aux soins médicaux dont ils ont besoin. A cette fin,

- assurez-vous, avant le départ, que tous les enfants disposent d'une assurance maladie
- veillez à ce qu'une infirmière ou un médecin soient disponibles sur le site ou soit en service de garde pendant la consultation ou la réunion
- vous devrez disposer d'une pièce séparée où les jeunes participants pourront se reposer en cas de malaise
- un équipement médical de base et une trousse de premiers secours devra être disponible sur le site
- toutes les informations concernant les besoins médicaux des participations et leur situation de santé doivent être rassemblées dans une base de données ou dans un dossier et une personne doit être chargée de la conservation de ces informations.

Obligation de prudence et de diligence

En plus des principes généraux de bonnes pratiques applicables au travail avec les enfants, les adultes chargés de l'accompagnement doivent savoir qu'en tant qu'adultes, ils sont moralement et juridiquement responsables

de la sécurité des enfants avec lesquels ils voyagent pour une consultation ou une réunion.

Les enfants peuvent être victimes de préjudices et de sévices provenant d'un certain nombre de sources. L'adulte ou l'animateur chargé de l'accompagnement a la responsabilité de minimiser ces risques grâce à la promotion des bonnes pratiques et à l'identification et la gestion des risques potentiels.

Proposition de code de bonne conduite

Il est important que les adultes et animateurs chargés de l'accompagnement et qui sont en contact avec les enfants :

- aient conscience des situations présentant un risque et sachent comment gérer ce risque
- créent une atmosphère d'ouverture permettant que toute question ou préoccupation puisse être soulevée et discutée
- veillent à ce que l'encadrement ait un sens des responsabilités afin que les mauvaises pratiques et éventuellement les sévices soient dénoncés.

D'une manière générale, il n'est pas souhaitable :

- de passer trop de temps avec un enfant isolé des autres
- d'emmener des enfants dans des endroits où ils seront seuls avec l'animateur.

L'adulte chargé de l'accompagnement **ne doit jamais** :

- battre, agresser physiquement ou imposer des sévices à un enfant
- engager des relations physiques ou sexuelles avec un enfant
- développer avec un enfant une relation qui de quelque manière que ce soit pourrait être considérée comme constituant une exploitation ou des sévices
- agir d'une manière qui pourrait constituer des sévices ou placer l'enfant dans une situation où il risquerait de subir des sévices.

L'adulte ou l'animateur chargé de l'accompagnement doit s'abstenir de toute action ou comportement qui pourrait être interprété comme une pratique préjudiciable ou constituant potentiellement des sévices. Par exemple, **ils ne doivent jamais** :

- utiliser un langage déplacé, faire des propositions ou donner des conseils déplacés, ou qui constitueraient une agression ou des sévices

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

- adopter un comportement physique déplacé ou sexuellement provoquant
- accepter qu'un ou plusieurs enfant(s) dont il a la charge passe la nuit dans la chambre de l'adulte
- faire aux enfants des choses personnelles qu'ils peuvent faire eux-mêmes
- tolérer ou participer avec les enfants à des activités illégales ou qui constitueraient un danger ou des sévices
- agir dans le but de provoquer chez l'enfant un sentiment de honte, d'humiliation, se rendre coupable de tout acte méprisant ou dégradant ou imposer à l'enfant des sévices psychologiques quelle qu'en soit la forme
- appliquer un traitement différent, discriminatoire ou un traitement particulièrement favorable à un enfant en particulier.

L'hébergement des enfants et des adultes chargés de l'accompagnement

En ce qui concerne les membres du personnel de Save the Children, les principes de l'organisation en matière de protection des enfants stipulent que « les membres du personnel et les autres adultes ne doivent jamais dormir dans la même pièce ou dans le même lit qu'un enfant avec lequel ils travaillent ».

Si vous prévoyez d'organiser une manifestation avec hébergement sur place :

- demandez aux enfants s'il y a une personne avec laquelle ils aimeraient partager leur chambre,
- regroupez si possible les enfants parlant une même langue, car à la fin d'une longue journée, il est plus facile de se détendre en parlant sa langue maternelle,
- les chambres ne doivent pas être mixtes : les filles avec les filles, les garçons avec les garçons,
- regroupez les enfants d'âges similaires,
- ayez conscience du risque de conflits et organisez l'hébergement de manière à minimiser ces risques, dans la mesure du possible.

Autres bonnes pratiques en matière de protection des enfants

- Il convient d'informer les enfants et les jeunes des mesures prises pour leur protection.

- En plus des adultes chargés de l'accompagnement, il est important que des points focaux soient désignés par les organisateurs. Chaque point focal assumera des responsabilités bien définies pour garantir la sécurité et répondre aux besoins des enfants pendant la réunion et/ou pendant les soirées sur les lieux d'hébergement.
- Les points focaux doivent veiller à ce que les enfants et les jeunes sachent à qui s'adresser en cas de problème.
- Les enfants doivent savoir qu'il peuvent également s'adresser à tout autre représentant d'une ONG ou participant à la conférence ou réunion s'ils ont une question à poser ou si l'adulte chargé de l'accompagnement n'est pas disponible ou en mesure de répondre aux préoccupations de l'enfant.
- Les organisateurs de la réunion devront créer une base de données centralisée contenant toutes les informations utiles relatives aux jeunes participants (comment les contacter durant la réunion, les coordonnées de l'adulte chargé de l'accompagnement, des parents ou du représentant légal). Les formulaires d'inscription des jeunes délégués participant à la réunion doivent être conçus pour collecter toutes les informations nécessaires à la protection des enfants.
- Une carte doit être fournie à chaque jeune participant contenant tous les numéros d'urgence utiles (points focaux, médecin, hôtel, etc.).

Le rôle de l'adulte chargé de l'accompagnement POURQUOI est-il nécessaire d'assurer la surveillance des jeunes délégués ?

Il est très important que les enfants participant à la réunion se sentent en sécurité et sachent que l'on s'occupe d'eux. Ceci s'applique à tous les enfants de moins de 18 ans, et non pas seulement à ceux qui participent à ce genre de manifestation pour la première fois ou qui se rendent à l'étranger pour la première fois. Veiller à ce que des adultes soient chargés de l'accompagnement des jeunes délégués aux réunions est un exemple de bonne pratique en matière de protection de l'enfance.

L'expérience de la participation des enfants à des réunions organisées au cours de la dernière décennie a montré que les adultes chargés de

Veiller à la sécurité et à la protection des enfants

L'accompagnement joue un rôle essentiel puisqu'ils apportent une aide adaptée aux besoins des enfants et des jeunes. Certains aspects du rôle de soutien des adultes ont été soulignés dans le chapitre précédent du Guide intitulé **Le rôle des adultes dans la création d'un environnement propice à la participation.**

L'objet du présent chapitre est de souligner l'importance et les responsabilités des adultes chargés de l'accompagnement des jeunes délégués à une réunion.

Peut-être que certains jeunes délégués participent à une telle réunion pour la première fois, ou peut être qu'ils se rendent à l'étranger pour la première fois. Ils seront donc confrontés à de nouveaux endroits, de nouvelles coutumes, de nouvelles langues, etc. Dans ce contexte, il est important de répondre à leurs besoins physiques et émotionnels. De plus, de nombreuses organisations appliquent des principes de bonnes pratiques en matière de protection de l'enfance qui impliquent que tout jeune âgé de moins de 18 ans soit accompagné par un adulte chargé de veiller à sa sécurité et à son bien-être à tout moment pendant son séjour hors de son domicile.

QUI sont les adultes chargés de l'accompagnement ? QUAND prennent-ils leurs fonctions ?

Nous recommandons que chaque enfant participant à une consultation ou à une réunion soit accompagné par un adulte accompagnateur chargé de la sécurité et du bien-être de l'enfant pendant toute la période s'écoulant entre le moment où l'enfant quitte ses parents ou tuteurs pour se rendre à la conférence et le moment où l'enfant est reconduit à son domicile et est à nouveau confié à ses parents ou tuteurs.

Le mieux est que l'adulte accompagnateur soit une personne qui connaît l'enfant, parle la même langue et qui ait construit avec l'enfant une relation de confiance. Il conviendra également de prendre en compte le fait qu'il est préférable qu'une femme soit chargée de l'accompagnement d'une petite fille, sauf accord contraire conclu avec les parents ou tuteurs.

Il est important de bien expliquer et de bien se mettre d'accord au préalable sur les responsabilités de l'adulte chargé de l'accompagnement lors d'une réunion de votre délégation à laquelle devront également participer les parents et tuteurs. Vous trouverez en annexe au présent chapitre (page 72) un formulaire type de consentement des parents ou tuteurs.

Les responsabilités de l'adulte accompagnateur comprennent :

- accompagner l'enfant au cours du voyage aller et retour, lors du transport vers l'aéroport, le passage de la douane, l'enregistrement, l'embarquement, etc.
- accompagner l'enfant dans ses mouvements d'un endroit à l'autre pendant la réunion,
- savoir à tout moment où se trouve l'enfant ,
- fournir des informations à l'enfant, le conseiller et le soutenir, si besoin est,
- encourager l'enfant à participer dans la réunion et le soutenir à cette fin,
- s'assurer que l'enfant soit en mesure de communiquer avec d'autres groupes d'enfants par l'intermédiaire des services d'interprétation et, le cas échéant, de traduction,
- veiller à ce que l'enfant puisse se détendre et participer aux discussions,
- connaître les besoins de l'enfant sur le plan physique et émotionnel et contribuer, le cas échéant, à répondre à ces besoins,
- fournir toute autre aide pour répondre aux besoins physiques et émotionnels de l'enfant. Notamment, l'adulte accompagnateur devra avoir en sa possession, à tout moment, toutes les informations pertinentes relatives à la santé et au dossier médical de l'enfant, ainsi que l'autorisation écrite des titulaires de l'autorité parentale l'autorisant à agir en leur nom en cas d'urgence,
- informer les organisateurs de la réunion de toute difficulté à laquelle serait confronté l'enfant qu'il est chargé d'accompagner,
- proposer des possibilités et apporter son soutien pour les activités de de-briefing, et d'information du groupe des pairs et les activités de suivi après le retour.

Formulaire type de consentement des titulaires de l'autorité parentale

TITRE/NOM DE LA MANIFESTATION OFFICIELLE OU DE LA MANIFESTATION ORGANISEE EN MARGE

Formulaire type de consentement des titulaires de l'autorité parentale

Je, soussigné _____ (nom du parent ou du tuteur) consent à ce que mon fils/ ma fille/ mon pupille _____ (nom de l'enfant), né le _____ (date de naissance de l'enfant), titulaire du passeport numéro _____ (numéro du passeport de l'enfant) se rende à _____ (nom du lieu de la réunion), en compagnie de _____ (nom de l'adulte accompagnateur), demeurant à _____ (adresse de l'adulte accompagnateur), titulaire du passeport numéro _____ (numéro de passeport de l'adulte accompagnateur), afin de participer à la manifestation intitulée _____ (titre ou nom de la manifestation officielle ou de la manifestation organisée en marge), organisée du _____ au _____ (dates de la manifestation).

Je donne mandat à _____ e l'adulte accompagnateur) pour qu'il soit responsable de mon fils/ ma fille/ mon pupille _____ (nom de l'enfant) pendant toute la durée de ce voyage. En particulier, je donne mandat à _____ (nom de l'adulte accompagnateur) pour qu'il prenne toute décision concernant toute intervention médicale d'urgence sur la personne de mon fils/ ma fille/ mon pupille _____ (nom de l'enfant) qui s'avérerait nécessaire pendant le voyage. Nous déclarons que des dispositions ont été prises ou seront prises pour assurer la couverture d'assurance maladie de mon fils/ ma fille/mon pupille, en coordination avec la délégation dont mon fils/ ma fille/mon pupille est membre.

Je reconnait que _____ (nom des organisateurs de la manifestation officielle ou de la manifestation organisée en marge) chargés de l'organisation de la manifestation intitulée _____ (nom de la manifestation officielle ou de la manifestation organisée en marge) ne pourront être tenus pour responsables de mon fils/ ma fille/ mon pupille ou pour tout dommage physique ou matériel subi par mon fils/ ma fille/ mon pupille, résultant ou en lien avec la participation de mon fils/ ma fille/ mon pupille à la manifestation intitulée _____ (nom de la manifestation officielle ou de la manifestation organisée en marge).

Nous déclarons avoir tout pouvoir pour donner le consentement qui fait l'objet du présent document.

Nom du participant : _____
(indiquez clairement le nom en caractères d'imprimerie)

Nom du parent ou tuteur : _____
(indiquez clairement le nom en caractères d'imprimerie)

Signature du parent ou tuteur : _____

Date: _____

Accord de l'adulte accompagnateur :

Lu et approuvé:

Signature de l'adulte accompagnateur: _____

(Nom et prénom de l'adulte accompagnateur) _____



En guise d'introduction

Présentation du petit guide à l'usage
de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une
réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire
avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence
d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la
protection des enfants

Assurer un suivi de qualité

Autres sources d'informations

Assurer un suivi de qualité

On consacre souvent tant de travail, d'efforts et de ressources à l'organisation et à la planification de la consultation des enfants que l'on a tendance à négliger le suivi **concret et systématique** du processus.

Le suivi constitue un élément fondamental du processus d'ensemble qui vise à impliquer les enfants et les jeunes dans les efforts de développement de leur pays. Il est important de s'assurer que les attentes et aspirations des enfants et des jeunes impliqués dans le processus de consultation fassent l'objet d'un suivi lorsque la manifestation est terminée et que les participants sont de retour dans leurs communautés. Les adultes chargés de l'accompagnement, les animateurs et les membres du personnel des organisations de défense des droits de l'enfant jouent un rôle essentiel sur ce point.

Les enfants veulent disposer de leur propre espace pour faire émerger des idées et stratégies collectives, mais ils souhaitent aussi que les adultes contribuent à créer un environnement favorisant leur participation indépendante à la société civile.

Il est essentiel que les ressources nécessaires soient disponibles pour créer un environnement dans lequel les enfants et les jeunes pourront prendre des initiatives individuelles et collectives pour exercer une influence sur les personnes qui prennent des décisions sur les questions qui les concernent.

Quelques considérations importantes

- A-t-on pris les dispositions nécessaires pour s'assurer que les conclusions de la consultation fassent l'objet d'un suivi et que les enfants et les jeunes puissent exploiter leur expérience dans les projets et travaux dans leurs communautés ?
- A-t-on pris des dispositions pour que les enfants puissent se réunir pour faire une évaluation de leur expérience de la consultation ? (Ceci

«L'incertitude concernant les mesures qui doivent être prises par les adultes décideurs était l'une des principales préoccupations exprimées par la majorité des enfants. Les enfants ont fixé leurs priorités et proposé certaines solutions. Ils souhaitaient savoir ce que les décideurs avaient l'intention de faire pour répondre à leurs préoccupations. Ils étaient préoccupés par le fait que l'élection d'un nouveau parlement pourrait mettre fin à tout suivi.»

Source Le défi des enfants du Sri-Lanka - Rapport (novembre 2001). Save the Children.



Assurer un suivi de qualité

«Les enfants qui participent à l'évaluation de leur participation à la phase préparatoire de la session extraordinaire sur l'enfance ont de manière récurrente manifesté « une volonté individuelle importante de faire un certain nombre de choses de retour dans leur pays ». Ceci implique toute une série d'activités et d'initiatives : faire rapport aux jeunes qui les ont sélectionné pour participer à la manifestation, parler des questions traitées et des enseignements tirés à beaucoup d'autres enfants, dans les écoles ou les clubs de jeunesse, écrire des articles dans la presse locale, etc. »

Source : Etherton, M. Lancer un processus adapté aux enfants : une évaluation du soutien apporté par Save the Children à la participation des enfants et des jeunes à la phase préparatoire de la session extraordinaire des Nations Unies sur l'enfance au niveau national et international (février 2000 à septembre 2001).
2003

devrait être prévu dans les activités planifiées avec les enfants, le temps nécessaire doit être prévu et le budget alloué).

- Tous les enfants participant au processus de consultation avaient-ils accès aux informations sur le suivi prévu après la consultation ?
- Les enfants ont-ils reçu des rapports de la manifestation et d'autres documents ? Les organisations jouant un rôle d'intermédiaires doivent s'assurer que les informations sont communiquées directement à chaque enfant.

Quelques conseils pratiques pour assurer un suivi de qualité

Le défaut de suivi de la manifestation peut avoir pour effet de démotiver les jeunes participants qui font parfois d'importants sacrifices pour participer au processus de consultation (ils manquent l'école, le travail, ils sont séparés de leur famille et de leurs amis, etc.)

- A la fin du processus, il est bon d'échanger avec les enfants et les jeunes vos impressions sur le travail réalisé. Le cas échéant, évoquez avec eux la manière dont leur travail s'intègre dans un projet plus large.
- Nous vous invitons à proposer une aide pratique pour vous assurer que les jeunes participants puissent faire rapport de la manifestation à leurs pairs et établir un suivi après leur retour dans leurs communautés.
- Dites très clairement dès le début si les enfants et les jeunes pourront participer à des activités de suivi de la consultation ou s'il s'agit d'une manifestation ponctuelle. S'il est possible de réaliser un suivi, assurez-vous que les activités de suivi sont intégrées au processus dès le départ et que les enfants et les jeunes comprennent que l'on peut leur demander de s'engager à long terme.
- S'il est possible de réaliser un suivi, prévoyez dans le processus de consultation un espace consacré à l'élaboration de projets en coopération avec les enfants pour soutenir activement leur implication dans l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des conclusions du processus de consultation.

- Proposez une aide aux autres acteurs clé (la société civile, les autorités gouvernementales, etc.) pour les inciter à soutenir l'implication des enfants dans des activités de suivi.
- Dites aux enfants si les engagements pris par les adultes ont été respectés et si les documents et conclusions des enfants ont été pris en compte ou intégrés dans les projets des organisations ou des agences. Si oui, expliquez comment.

«L'un des enseignements que l'on peut tirer de l'implication des enfants dans les travaux de la session extraordinaire sur l'enfance est que si on leur en donne les moyens, les enfants peuvent faire beaucoup pour défendre leurs intérêts. Leur action a de réelles répercussions. »

Source : Etherton, M. Lancer un processus adapté aux enfants : une évaluation du soutien apporté par Save the Children à la participation des enfants et des jeunes à la préparation de la session extraordinaire des Nations Unies sur l'enfance au niveau national et international (février 2000 à septembre 2001). 2003

En guise d'introduction

Présentation du petit guide à
l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants

Pour prendre un bon départ

Organiser une consultation ou une
réunion avec des enfants

Organiser une réunion préparatoire
avec et pour les enfants

Intégrer des enfants dans votre délégation

Le rôle des adultes dans l'émergence
d'un climat propice à la participation

Veiller à la sécurité et à la
protection des enfants

Assurer un suivi de qualité



Autres sources d'informations

Autres sources d'informations

Conseils pratiques et ouvrages relatifs à la consultation des enfants

Chambers, R. (2002) *Participatory Workshops: a sourcebook of 21 sets of ideas and activities*, Earthscan, London.

Clark, A. and Moss, P. (2001) *Listening to Young Children: The Mosaic Approach*, National Children's Bureau, London.

Cohen, J. and Emanuel, J. (1998) *Positive Participation, Consulting with Children and Young People in Health-related work: A Planning and Training Resource*. Health Education Authority, London.

CROA and Department of Health (2000) *Total Respect: Training Pack*, Child Rights Officers and Advocates, London.

Dynamix Ltd (2002) *Participation: Spice it Up! Practical Tools for Engaging Children and Young People in Planning and Consultations*. Save the Children UK.

Fajerman, L., Jarrett, M., Sutton, F. (2000) *Children as Partners in Planning*, Save the Children UK, London.

Hurley, N. (1998) *Straight Talk – Working with Children and Young People in Groups*. Joseph Rowntree Foundation, York.

International Save the Children Alliance (1997) *UN Convention on the Rights of the Child: An International Save the Children Alliance Training Kit*, London (updated CD ROM version forthcoming 2003)

International Save the Children Alliance South Asia (2001) *Training of Facilitators on Children, Citizenship and Governance (30th November – 9th December 2000)*. Save the Children Office of South and Central Asia, Kathmandu.

Autres sources d'informations

International Save the Children Alliance (2002) *A Summary Guide for Governments to Support Children and Young People's Participation in National Plans of Action* (see www.savethechildren.net).

International Save the Children Alliance (2002) *A Summary Guide for Civil Society to Support Children and Young People's Participation in National Plans of Action* (see www.savethechildren.net).

Karkara, R. (2002) *CD Resource Book on Facilitating Children's Organisation and Children's Citizenship and Governance* International Save the Children Alliance, South and Central Asia, Kathmandhu.

McCrum, S. (1998) *Interviewing Children – A Guide for Journalists and Others*. Booklet and Audio Tape. 2nd edition. Save the Children UK, London.

Miller, J. (1996) *Never Too Young: How Children Can Take Responsibility and Make Decisions*. National Early Years Network and Save the Children UK, London.

Plan International (2001) *Childpro Training Manual: the practice of children's participation in development*, Guatemala.

Plan International (2001) *Facilitator's Guide for the Promotion of Child's Rights and Responsibilities and Children's Participation in Development*. Plan International, Philippines.

Pretty, Jules, Irene Gujit, John Thompson, Ian Scoones (1995): *Participatory Learning and Action: A Trainer's Guide*. IIED, London.

Regional Working Group on Child Labour (2002) *Facilitating working children's participation in programs to eliminate the worst forms of child labour in Southeast Asia. A handbook for Program Managers*. Regional Working Group on Child Labour (RWG-CL), Bangkok.

Richman, N. (1993) *Communicating with Children. Development Manual 2*. Save the Children UK, London.

Save the Children Norway (2002) «*Mirrors of Ourselves*»: *Tools of Democratic Reflection for Groups of Children and Youth*. Video. Save the Children Norway, Nepal. (contact: administrator@savechildren-norway.org.np)

Save the Children UK(1996) *Children's Participation Pack: a practical guide for playworkers*. Save the Children UK, the Children's Participation Project and Kirklees Metropolitan Council, London

Save the Children UK (2001) *Re:action Consultation Toolkit: a practical toolkit for consulting with children and young people on policy issues*, Save the Children UK Scotland Programme, Edinburgh.

Save the Children/Young Peoples Press (2002) *Mastering the Media*. Available at www.unicef.org/sowco3/childrenskit/pdf/media-tips-eng.pdf

Thomas, N., O'Kane, C., Phillipson, J. and Davies, E. (1998) *Children and Decision-Making Toolbox and Training Pack*. Available from Children in Wales, Cardiff, Wales, UK.

Treseder, P. (1997) *Empowering Children and Young People: a Training Manual*. Children's Rights Office/ Save the Children UK, London.

United Nations Association in Canada (2002) *Navigating International Meetings – A Pocketbook Guide to Effective Youth Participation at International Meetings*. Available at <http://www.unac.org/en/pocketbook/index.asp>

White, P. (1999) *Local and Vocal: promoting young people's involvement in local decision-making*, National Youth Agency/Save the Children UK, London and Leicester.

Autres sources d'informations

Impliquer les enfants victimes de discriminations

Griffiths, J., Cunningham, G., and Dick, S. (1999) *Onwards and Upwards, Involving Disabled Children and Young People in Decision-Making: A Training Manual for Professionals*. Children in Scotland, Edinburgh.

Jones, H. (1999) *Including Disabled Children in Everyday Life: A Practical Approach*. Save the Children UK, London.

Joseph Rowntree Foundation (2001) *Consulting with Disabled Children and Young People*. Research Findings No. 741.

Laws, S. (1998) *Hear Me! Consulting with Young People on Mental Health Services*, Mental Health Foundation, London.

Save the Children UK (2001) *Learning to Listen: consulting children and young people with disabilities*, Save the Children UK and the London Borough of Hammersmith & Fulham, London.

Ward, L. (1997) *Seen and Heard: involving disabled children and young people in research and development projects*, Joseph Rowntree Foundation, York.

Whittles, S. (1998) *Can You Hear Us? Including the Views of Disabled Children and Young People in Decision Making*, Save the Children UK, London.

Les enfants et les activités de recherche

Boyden, J. and Ennew, J. (eds.), (1997) *Children in Focus – A Manual for Participatory Research with Children*. Save the Children Sweden, Stockholm.

Christensen, P. and James, A. (Eds) *Research With Children: Perspectives and Practices*. Falmer Press: London.

Graue, M. and Walsh, D. (1998) *Studying Children in Context. Theories, Methods and Ethics*, Sage Publications, London.

Greig, A. and Taylor, J. (1999) *Doing Research with Children*, Sage Publications., London

Kirby, P. (1999) *Involving Young Researchers: How to Enable Young People to Design and Conduct Research*. Joseph Rowntree Foundation/Save the Children UK, Joseph Rowntree Foundation, York

Lewis, A. and Lindsay, G. (2001) *Researching Children's Perspectives*, Open University Press, Milton Keynes.

Morrow, V. and Richards, M. (1996) 'The Ethics of Social Research with Children: An Overview.' *Children and Society*, Vol.10, No.2, pp. 90- 105.

National Youth Agency (2001) *Young People as Researchers: possibilities, problems and politics*, Youth Work Press, Leicester.

O'Kane, C. (2000) 'The Development of Participatory Techniques: Facilitating Children's Views about Decisions Which Affect Them' in Christensen, P. and James, A. (Eds) *Research With Children: Perspectives and Practice*. Falmer Press: London and New York.

Save the Children UK (1998) *A Guide for Young Researchers Working with Children for Needs Assessment in the Community*. Save the Children UK, Ho Chi Minh City Programme, Vietnam.

Save the Children and UNICEF (2001) *Conversations with Families To Prepare for Early Childhood Programming: Participatory Research Handbook*. Save the Children and UNICEF/ROSA, South Asia.

Wilkinson, J. (2000) *Children and Participation – Research, Monitoring and Evaluation with Children and Young People*. Save the Children UK, London.

Worrall, S. (2000) *Young People as Researchers, a Learning Resource Pack*. Save the Children UK and Joseph Rowntree Foundation, London.

Autres sources d'informations

Consulter les enfants : Etudes de cas et évaluations

Cockburn, G (2001) *Meaningful Youth Participation in International Conferences: a case study of the International Conference on War-affected Children*, Canadian International Development Agency, Quebec.

Etherton, M. (2003) *Creating a Process Fit for Children: An Evaluation of Save the Children's support to Children and Young People's Participation in the National and International Preparations for the UN Special Session on Children (February 2000 to September 2001)*. Save the Children.

Fewkes, J. H., and Bhat, M. S. (2002) *Our Voices... Are you Listening?* Children's Committee for Village Development Save the Children UK, India.

Fitzpatrick, S., Hastings, A. and Kintrea, K. (1998) *Including Young People in Urban Regeneration: A Lot to Learn?* The Policy Press, London.

International Save the Children Alliance [Bangladesh] (2001) *Review of In-Country Processes Leading up to the Special Session: Key Issues and Learnings*. Save the Children Bangladesh.

International Save the Children Alliance [Pakistan] (2002) *Pakistan's Most Vulnerable Children: Speak to the UN Special Session*, Save the Children, Pakistan.

International Save the Children Alliance [Pakistan/Afghanistan] (2002) *Afghanistan's Children: Speak to the UN Special Session*, Save the Children Pakistan/ Afghanistan.

International Save the Children Alliance (2002) *Change Makers for South Asia: Building New Partnerships: Lessons Learnt from the Consultations with Children, Corporate Leaders and Governments of South Asia* Kathmandu

International Save the Children Alliance [Sri Lanka] (2002) *The Sri Lankan Children's Challenge*, Save the Children, Sri Lanka.

Johnson, V., Hill, J. and Ivan-Smith, E. (1995) *Listening to Smaller Voices: Children in an Environment of Change*, Actionaid, Somerset.

Johnson, V., et al. (Eds) (1999) *Stepping Forward: Children and Young People's Participation in the Development Process*. Intermediate Technology Publication, London.

Kabir, R. (2002) *Consultations with Children on the Implementation of the NPA against Sexual Abuse and Exploitation of Children in Trafficking*, Bangladesh Ministry of Women and Children's Affairs/ UNICEF/ International Save the Children Alliance.

Kan, I. (2000) *Children's Response to the Aral Sea Crisis: Children, Citizenship and Environmental Conference*. Conference Report. Save the Children UK.

Kirby, P. with Bryson, S. (2002) *Measuring the Magic? Evaluating and researching young people's participation in public decision making*. Carnegie Young People Initiative/The Carnegie United Kingdom Trust, London.

Lansdown, G. (2001) *Promoting Children's Participation in Democratic Decision-Making*. UNICEF Innocenti Insight, Florence.

O'Kane, C. (2002) *Report on Participatory Review of YIP Project involving Child Reviewers*, Save the Children UK India Southzone office.

Rajbhandary, J., Hart, R. and Kathiwda, C., (1999) *The Children's Clubs of Nepal: A Democratic Experiment*. Save the Children Norway and Save the Children US.

Save the Children Sweden (2002) *'Everybody Has the Right to Be Listened To': Voices on Pupil Participation in Schools*, Stockholm.

Save the Children Sweden (2002) *Mobilisation for Self-help and Children's Rights: Lessons Learned in Afghan Refugee Camps 1983-2002*, Save the Children Sweden, Pakistan.

Thomas, N. and O'Kane, C. (1998) *Children and Decision-Making: A Summary Report*. University of Wales, Swansea.

Autres sources d'informations

Thomas, N. and O'Kane, C. (1999) '*Children's Participation in Reviews and Planning Meetings when they are «Looked after» in Middle Childhood*'. *Child and Family Social Work* 4, 221-230.

Thomas, N. and O'Kane, C. (1999) '*Experiences of Decision-Making in Middle Childhood: The Example of Children «looked after» by local authorities*'. *Childhood*, Vol. 6 (3): 369-387.

Treseder, P. and Crowley, A. (2001) *Taking the Initiative – Promoting Young People's Participation in Decision Making in Wales*. Save the Children UK, Cardiff.

Van Beers, H. (2002) *Children's Participation: Experiences in Capacity Building and Training*, Save the Children Sweden, Stockholm.

Williams, J. (2000) *Think Country Child! The Councilor's Guide to Planning Services for Children and Young People in Rural Areas*. NCVCCO/CA/LGA, London.

Willow, C. (1997) *Hear! Hear! Promoting children and young people's democratic participation in local government*. Local Government Information Unit, London

Ouvrages généraux consacrés à la participation des enfants

Adams, E. and Ingham, S. (1998) *Changing Places: Children's Participation in Environmental Planning*. The Children's Society, London.

Alderson, P. (1995) *Listening to Children: Children, Ethics and Social Research*, Barnardos, Essex.

Barn, G. and Franklin, A. (1996) '*Article 12 – Issues in developing children's participation rights*' in Verhellen, E. (ed.) *Monitoring Children's Rights*, Martinus Nijhoff, the Hague (summary of these findings also in Shier, H. ed. 1996)

Butler, I. and Williamson, H. (1994) *Children Speak: Children, Trauma and Social Work*. NSPCC/ Longman: Exeter.

CRIN (2002) *Children and Young People's Participation*, Child Rights Information Network [CRIN] Newsletter No. 16.

CROA and Local Government Association (1999) *On the Rights Track: Guidance for Local Authorities on Developing Children's Rights and Advocacy Services*. CROA.

Cussianovich, A. and Marquez, A. M. (2002) *Toward a Protagonist Participation of Boys, Girls and Teenagers*. Save the Children Sweden, Regional Office of South America, Lima.

ECPAT – International Young People's Action Against Sexual Exploitation of Children (1999) *Standing Up For Ourselves – A Study on the Concepts and Practices of Young People's Participation*. UNICEF, Manila, Philippines.

Ennew, J. (2002) *Children's Participation: Experiences And Reflection*. Keynote Address In International Workshop On Child Participation Action. Beijing, China, 24-27 October, 2002

Fuglesang, A. and Chandler, D. (1997) *Children's Participation: A Case for a Strategy of Empowerment in Early Childhood*. Save the Children Norway.

Hart, R. (1992) *Children's Participation: From Tokenism To Citizenship*. Florence: UNICEF.

Hart, R. (1997) *Children's Participation: The Theory and Practice of Involving Young People in Community Development and Environmental Care*. Earthscan, London.

Lansdown, G. (1995) *Taking Part: Children's Participation in Decision-Making*. IPPR: London.

Milner, P. and Carolin, B. eds. (1999) *Time to listen to children*. Routledge, London.

Autres sources d'informations

O'Kane, C. and Sen, I. (2001) *'In Search of Fair Play: Street and Working Children Speak about Their Rights'*. Butterflies and Mosaic: India.

O'Kane, C. (forthcoming) *Children and Young People as Citizens: Partners for Social Change*. International Save the Children Alliance, South and Central Asia, Kathmandu.

Petren, A. and Hammarberg, T. (2000) *'The Political Influence of Children' in Children's Rights: Turning Principles into Practice*, Save the Children Sweden and UNICEF/ROSA.

PLA Notes (1996) *Special Issue on Children's Participation* Number 25, IIED: London.

PressWise (2000) *The Media and Children's Rights: A Practical Introduction for Media Professionals*, Devised for UNICEF by PressWise.

Ranjani, R. (2001) *The Participation Rights of Adolescents: a strategic approach* UNICEF Working Paper, New York.

Reddy, N. and Ratna, K. (2002) *A Journey in Children's Participation*. The Concerned for Working Children, India.

Reddy, N. (2000) *Children As Partners In Change: Children, Citizenship And Governance*, Keynote Address In The Baspcan Congress, York, September 2000.

Save the Children Sweden (2002) *Proud to Work and Happy to be Organised: Working children in West Africa and their participation in their own Movement*, Save the Children Sweden Regional Office, West Africa.

Save the Children UK (1997) *Working for Children's Right to Participation*, Spring 1997, South and Central Asia's Children No. 8, Save the Children UK, Kathmandu, Nepal.

Save the Children UK [Nepal] (1998) *Children's Potentials and Participation* Save the Children UK, Nepal.

Save the Children UK [Pakistan] (2002) *Child Protection: The Kotkai Experience* Save the Children UK, Pakistan.

Save the Children UK *Child Protection: Children Take Action*. Save the Children UK, Pakistan.

Save the Children UK (1995) *Towards a Children's Agenda: New challenges for social development*. Save the Children UK, London.

Save the Children UK (1999) *Child Protection Policy: Protecting Children, Preventing Abuse*, Save the Children UK, London.

Save the Children UK (2001) *Working Better with Children: Children Having a Greater Voice in Save the Children UK*. CD Rom, Save the Children UK, London.

Save the Children UK (2002) 'Training Tool for Facilitators on Child Participation'. CD ROM, Save the Children UK India Southzone. [available on CD]

Shier, H. (1998) 'Can young children have a say in national policy-making?' *Let's Play*, 7, 7-9

Shier, H. (1999) 'Consulting Children' *Arts Business*, 28, 5-6

Singh, N. and Trivedy, R. , (1996). *Approaches to Child Participation*. SARO Discussion Paper Briefing Paper 5, Kathmandhu.

Swift, A. (1999) *Working Children Get Organised: An Introduction to Working Children's Organisations*. Save the Children.

Sutton, F. et al. (1999) *The School Council: A Children's Guide*. Save the Children UK, London.

Theis, J. (2001) *Promoting Children's Participation: A Discussion Paper*. Save the Children South East Asia and Pacific.

Autres sources d'informations

Thomas, N. and O'Kane, C. (1998) '*When Children's Wishes and Feelings Clash with their «Best Interests»*'. *International Journal of Children's Rights* 6(2): 137-54.

Thomas, N. and O'Kane, C. (2000) '*Discovering What Children Think: Connections Between Research and Practice*'. *British Journal of Social Work*, 30, 819-835.

Wellard, S. (Eds) *All Together Now. Community Participation for Children and Young People*, Save the Children UK, London.

Woodhead, M. (1998) *Children's Perspectives on their Working Lives. A Participatory Study in Bangladesh, Ethiopia, The Philippines, Guatemala, El Salvador and Nicaragua*. Rädda Barnen.

UNICEF (2002) *State of the World's Children: Participation*. UNICEF, New York.

Van Beers, H. (2002) *Assessment on understanding and practice of children's participation in Save the Children Sweden Bangladesh and amongst its partner organisations and Save the Children Alliance members*. Save the Children, Bangladesh.

White, S (2001) *Child Brigade: An Organisation of Street Working Children in Bangladesh*. Save the Children Sweden, Dhaka/University of Bath, UK.

Willow, C (2002) *Participation in Practice: children and young people as partners in change*, The Children's Society, London.

Youniss, J., Silbereisen, R., Christmas-Best, V., Diversi, M., Bales, S., and McLaughlin, (2002) '*Youth Civic Engagement in the 21st Century*' *Journal of Research on Adolescence* volume 12, issue 1.

Adresses de sites Internet pertinents

The Carnegie United Kingdom Trust <http://carnegie.peasy.com>

Child Rights Information Network (CRIN) www.crin.org

ELDIS development guide and participation sources
www.ids.ac.uk/eldis.html

Institute of Development Studies (IDS) Participation group
www.ids.ac.uk/ids/participation

National Children's Bureau www.ncb.org.uk/projects/projpart.htm

Resource Centres for Participatory Learning and Action Network
(RCPLA) www.nur.edu/rcpla/

Save the Children UK Development website
www.savethechildren.org.uk

International Save the Children Alliance website:
www.savethechildrenalliance.org

Adresses de groupes de discussion et d'échanges sur Internet

<http://groups.yahoo.com/group/ChildParticipationInSouthAsia>

ChildParticipationInSouthAsia-subscribe@yahoogroups.com

*«Nous ne sommes pas
la source des problèmes.
Nous sommes la condition
qui permettra de les résoudre»*

Message du Forum des enfants de la session
extraordinaire des Nations Unies sur l'Enfance, 2002

